Listen to this article

Ta Parole est une lampe à mes pieds et une lumière sur mon sentier.

(Psaumes 119. 105)

Beaucoup de chrétiens font des Saintes Ecritures le pain spirituel de leur vie. Ils en tirent instruction, en ce qui concerne leur comportement envers Dieu et leur prochain. Ils y trouvent de nombreux et consolants exemples de combats fidèles pour la vérité et la lumière, de ferme confiance en Dieu et de souffrance patiente, bref, toutes directions utiles pour une vie sanctifiée. En outre, l'Ecriture Sainte nous offre un merveilleux exposé du divin plan d'amour, de ce dessein irrévocable qu'Il a formé avant la fondation du monde, et qu'Il réalise au cours des âges, en vue « de réunir toutes choses en Christ, celles qui sont dans les cieux et celles qui sont sur la terre », « selon le dessein éternel qu'Il a mis à exécution par Jésus-Christ, notre Seigneur ». (Ephé. 1 : 9-10 et 3 : 11)

Il est certain que, jusqu'à maintenant, la plupart des lecteurs de la Bible n'ont pas compris le magnifique plan d'amour de Dieu. Même dans les milieux chrétiens, on consacre, en général, trop peu d'attention à ce sujet, et les différentes confessions de foi entravent plutôt la croissance vers une connaissance plus approfondie des desseins divins. Mais si Notre Père céleste nous a révélé ces choses dans Sa Parole, Il l'a fait pour notre bien, dans un but sage ; et, sans aucun doute, nous nous privons d'une grande bénédiction, si nous considérons comme secondaire une partie des trésors qu'il a mis à notre portée.

Aujourd'hui, nous vivons une époque tout à fait exceptionnelle, au cours de laquelle se déroulent de grands événements qui en précèdent de plus grands encore . C'est le temps du retour de Christ et de l'établissement de son royaume. Après une longue et sombre nuit, nous approchons à pas rapides d'un matin splendide qui délivrera l'humanité de la puissance des ténèbres, du péché et de la mort. L'ignorance, l'erreur et la superstition fuiront bientôt devant la lumière de la vérité, jusqu'à ce qu'enfin : « la terre entière soit remplie de la connaissance de l'Eternel, comme le fond de la mer par les eaux

qui le couvrent ». (Esaïe 11 : 8)

Dès maintenant, des chrétiens vigilants se réjouissent de reconnaître l'aurore de ce jour. Déjà, Dieu dévoile davantage Sa Parole ; Il veut que les siens se familiarisent avec elle et s'efforcent de faire part à d'autre des précieux dons qui leur ont été accordés (Math 5 : 15). C'est dans ce but que ces lignes ont été écrites. Evidemment, il ne peut s'agir, dans le cadre de cet article, de faire un exposé détaillé. Nous devons plutôt nous contenter d'une courte esquisse des points principaux. Toutefois, nous sommes persuadés que ce bref exposé donnera beaucoup d'impulsion au lecteur attentif et lui sera d'un précieux secours pour mieux comprendre certaines vérités des Ecritures.

Si nous attirons particulièrement l'attention sur les différents âges ou périodes du monde, c'est avec l'assurance que, là, nous évoluons dans un domaine de la connaissance auquel on accorde souvent trop peu d'attention, quand on n'y rencontre pas contradiction et méfiance.

Mais nous savons que c'est justement dans ce domaine que nous trouvons les précieux enseignements des Saintes Ecritures. C'est seulement en faisant une juste distinction de ces différents âges et des parties de l'Ecriture s'y rapportant que la Bible s'ouvre devant nous comme un harmonieux ensemble et que plus d'un passage de l'Ecriture, qui semble être en contradiction avec d'autres, devient par cela même une partie précieuse d'un beau plan d'ensemble.

Nous recommandons au lecteur de se référer continuellement, au cours de son étude, au petit condensé que voici :

LES TROIS « MONDES » OU AGES

Une véritable compréhension de ce que l'on entend par les trois mondes » ou âges bibliques, contribue beaucoup à l'explication de maints passages de l'Ecriture. Les paroles suivantes, de la deuxième épître de Pierre doivent nous servir d'indication précieuse.

II Pierre 2 : 5 « Car si Dieu n'a pas épargné l'ancien monde, mais s'il a sauvé Noé, lui, huitième, ce prédicateur de la justice, lorsqu'il fit venir le déluge sur un monde d'impies… »

II Pierre 3 : 5-6 « Ils veulent ignorer, en effet, que des cieux existèrent autrefois par la

parole de Dieu, de même qu'une terre tirée de l'eau et formée au moyen de l'eau et que par ces choses, le monde d'alors périt submergé par l'eau… »

Chapitre 3 : 7 « Tandis que par la même parole les cieux et la terre d'à présent sont gardés et réservés pour le feu, pour le jour du jugement et de la ruine des hommes impies. »

Chapitre 3 : 13 « Mais nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre où la justice habitera. »

Ici s'opposent nettement trois « mondes » ou âges différents, à savoir :

1) le monde d'alors, composé du ciel et de la terre, qui sombra par suite du déluge ;

2) le monde d'à présent, où les cieux et la terre actuels sont réservés pour le feu et le jugement ;

3) le monde futur « des nouveaux cieux et nouvelle terre, où la justice habitera ».

Comme nous l'avons déjà vu, un monde a sombré lors du déluge, aux jours de Noé. Ce fait nous renseigne sur la conception biblique du terme « fin du monde ». Il apparaît nettement que lorsque l'Ecriture parle de la fin du monde, cela veut dire, selon le texte grec, la fin d'un âge. Nous ne devons nous représenter en aucune façon une totale disparition de la terre physique et du ciel astronomique. Le globe

terrestre a continué à subsister après les jours de Noé, et depuis, il a continué à suivre les voies qu'il lui ont été tracées. Ce qui sombra dans le déluge, ce fut l'ordre de choses et l'humanité d'alors, à l'exception de la famille de Noé. Un âge se termina, et un grand changement des conditions climatiques coïncidant avec une importante transformation de la création visible en résultèrent. L'aspect du firmament, souvent appelé ciel, tant dans le langage courant que dans le langage biblique, dut également changer. On peut tirer cette conclusion principalement d'après le texte de II Pierre 3 : 5 en relation avec celui de Genèse 1: 6-8 Jusqu'alors, la terre devait être dans une condition de serre chaude, non seulement dans la région de l'équateur, mais comme cela a été confirmé par des découvertes géologiques, également au voisinage des pôles. Alors que les hommes atteignaient plus de 900 ans avant le déluge, la durée normale de leur vie diminua rapidement après celui-ci. Dans Genèse 2 : 5 à 6, nous lisons qu'en ce temps là la terre n'était pas arrosée par la pluie,

mais par une vapeur qui s'élevait du sol. Il est probable qu'il en fut ainsi jusqu'au déluge où la pluie apparut pour la première fois. Il en fut de même de l'arc en ciel. La fin du monde d'alors est décrite dans Genèse 7 verset 17 à 23.

Si donc, d'après les paroles claires et précises de la Bible, un monde a sombré, sans que le globe terrestre et firmament étoilé aient disparu, nous devons en conclure raisonnablement que la disparition du monde actuel, annoncée par elle, entraînera la destruction du présent ordre de choses et une transformation de la création visible, mais non une destruction de notre planète et bien moins encore celle de l'immense univers.

En ce qui concerne la terre, nous lisons Ecclésiaste 1 : 4 « Une génération s'en va et une autre vient et la terre subsiste toujours », et dans Ps. 104 : 5 « Il a établi la terre sur ses fondements. Elle ne sera jamais ébranlée ».

Plusieurs passages de l'Ecriture parlent cependant d'une profonde transformation des conditions terrestres, succédant à la ruine du monde actuel. (Héb. 1:12 ; Héb; 12 : 26-27 ; Ps. 102 : 25-26).

De la diversité d'emploi des termes « ciel », « terre » et « monde », dans II Pierre 3 : 5-7, il ressort incontestablement que l'Ecriture en fait des synonymes en ce sens que le ciel et la terre constituent le monde. Mais ces trois expressions ne se rapportent pas seulement à l'âge qui a pris fin avec le déluge, ni aux conditions de vie de la création qui ont subi une transformation générale depuis lors. Elles ont, dans le langage de la Bible, une signification symboliques bien plus grande. Sous le terme « cieux » sont souvent désignées des puissances ou dominations spirituelles, invisibles à l'oeil humain. Dans Eph. 6 : 12, nous lisons par exemple : « En effet, nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants qui sont dans les lieux célestes. » Le terme « terre » par contre désigne souvent les pouvoirs et dominations visibles, et les formes de gouvernements et d'organisations humaines.

Les cieux et la terre constituent le monde, c'est-à-dire l'ensemble de l'ordre de choses, les puissances de domination visibles et invisibles. Ce sont ces cieux et cette terre symboliques, qui, dans cette future transformation du monde, passeront.

La période s'étendant du déluge à aujourd'hui est appelée, dans Gal. 1 : 4, « le présent

monde mauvais », avec raison ; car nous voyons que malgré de nobles efforts tendant à l'amélioration des rapports humains, la force, l'injustice, la haine et l'envie ont triomphé tout au long de l'âge. La misère, la détresse et la mort en ont été les résultats. Mais nous n'avons pas à nous étonner ce cela. Nous avons vu que dans Eph.6 12, il était question de puissances invisibles de domination, d'esprits qui se trouvent en opposition avec le Créateur, et qui, jusqu'à présent, ont exercé leur mauvaise influence sur toute la terre. Des paroles scripturales, telles Luc 4 : 5-8 ; Jean 12 : 31 ; 14 : 30 et 16 : 11, nous montrent nettement que Satan (dont nous parlerons un peu plus loin) a été, et est encore, le chef et le souverain de ce monde. Dans II Cor. 4 : 4, il est nommé le dieu de ce monde, qui aveugle les yeux des hommes, afin qu'ils ne voient pas briller la splendeur de l'Evangile de la gloire de Christ. C'est à cause de cette opposition de Satan, que, jusqu'à présent, bien peu de personnes ont compris les merveilleuses vérités de la Parole de Dieu.

Lorsqu'il comparut devant Pilate, le Seigneur dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde ». Cela ne signifie pas que Jésus-Christ ne régnera jamais sur la terre, car plusieurs passages des Ecritures démontrent clairement le contraire, par exemple, Ps. 2 : 7-8 : « L'Eternel m'a dit (à Jésus-Christ), voir Hébreux 1 : 5 : Demande-moi et je te donnerai les nations pour héritage, et les extrémités de la terre pour possession ».

Daniel 2 : 35 : « Et la pierre -le royaume de Dieu à son début ayant à sa tête Jésus-Christ comme roi (comparez avec Daniel 2 : 44-45) – la pierre qui avait frappé la statue devint une grande montagne (symbole d'un grand royaume) et remplit toute la terre ».

Apoc. 1 : 5 : « La grâce et la paix vous soient données de la part… de Jésus-Christ, le témoin fidèle, le premier-né des morts et le prince des rois de la terre ». (Compar. Apoc. 5 : 9-10)

Ainsi, quand le Seigneur déclarait : « Mon royaume n'est pas de ce monde », Il voulait dire que son royaume n'aurait rien de commun avec le présent monde mauvais et avec l'ordre actuel des choses terrestres, mais qu'il appartenait à un monde nouveau futur.

Les cieux et la terre actuels sont conservés pour le feu, lisons-nous dans II Pierre 3 : 7. Ces paroles nous permettent de conclure que lors du futur jugement du monde, d'importants événements se produiront, de nature à faire disparaître les organisations de ce monde. Dans l'Ecriture, l'expression « feu » est souvent employée au sens symbolique, pour

désigner la colère de Dieu, ses jugements ou épreuves purificatrices. Ainsi nous lisons dans Soph. 3 : 8-9 que : « le feu de la colère de Dieu » dévorera toute la terre (les organisations humaines, l'ordre de choses visibles), et en conséquence, « les lèvres des peuples deviendront des lèvres pures ». L'action finale de ce feu sera donc, par conséquent, une bénédiction pour beaucoup d'hommes, comme cela est clairement exprimé dans les paroles de Mala. 4 : 1-2 : « Voici, le jour vient, ardent comme une fournaise ; tous les hautains et les méchants seront comme du chaume, le jour qui vient les embrasera, dit l'Eternel des Armées…, mais pour vous qui craignez mon nom, se lèvera le soleil de la justice et la guérison sera sous ses ailes. » Le jour de l'Eternel sera donc un temps de destruction et de jugement des hommes impies. Mais, comme cela fut déjà promis à Noé (Gen. 8 : 21) tout ce qui est vivant ne sera pas frappé dans cette dure période. De nombreux passages de l'Ecriture démontrent que des hommes jouiront du grand privilège de survivre et de passer dans le « monde nouveau », comme autrefois Noé passa du monde d'alors au monde d'à présent.

L'ENTREE DU PECHE DANS LE MONDE

Le premier âge, ou « monde d'alors » commença avec la création du premier homme. Il finit, comme nous l'avons déjà vu, avec le déluge. Dans cette première période se place la chute de l'homme, décrite dans Genèse 3, chute par laquelle le péché est entré dans le monde, et, par le péché, la mort, comme le confirme l'apôtre (Rom.5 : 12)

Dieu donna au premier homme (Adam) le commandement : « Tu ne mangeras pas de l'arbre qui se trouve au milieu du jardin : car le jour où tu en mangeras, tu mourras. » (Gen; 2 : 17) Mais l'homme n'obéit pas à ce commandement, et la sentence fut prononcée en ces termes : « la terre sera maudite à cause de toi, tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce que tu retournes à la terre. Car tu es poussière et tu retourneras à la poussière, et l'Eternel Dieu le chassa du jardin d'Eden afin de cultiver la terre d'où il avait tiré » (Gen. 3 : 17-19 et 23-24)

L'homme fut placé dans le jardin d'Eden (le paradis) avec des possibilités de vie parfaite et d'y jouir d'un heureux bien-être, en harmonie avec son Créateur. Il aurait également pu jouir de l'arbre de vie et vivre éternellement (Gen. 3 : 22). Il perdit tous ces bienfaits en désobéissant à Dieu. Alors commença l'exécution de la punition dont il avait été menacé : il fut chassé du jardin d'Eden. L'accès à l'arbre de vie lui fut interdit, et,

dorénavant, il dut travailler à la sueur de son front pour gagner son pain, sur une terre maudite.

Les conséquences du péché furent les peines, les souffrances, les maladies et finalement la mort, le retour à la poussière de la terre. Dans cet état d'imperfection, Adam conçut des enfants qui vinrent au monde, également tarés, incapables de vivre et d'agir en harmonie avec les lois divines. Parmi les descendants d'Adam, c'est-à-dire parmi la race humaine toute entière, il n'y eut plus aucun être parfait et sans péché. Comme le dit l'Ecriture : « Comment le pur naîtrait-il de l'impur? » (Job 14:4). « Il n'y a pas un juste, pas même un seul » (Rom. 3 : 10) ; et « Ainsi la mort s'est étendue à tous les hommes parce que tous ont péché ». (Rom 5 : 12).

A quelle cause faut-il donc attribuer cette chute rapide de l'homme ? Qui en fut le véritable auteur ?

Nous citerons brièvement les passages suivants de l'Ecriture, qui nous apportent une aide précieuse, en réponse à ces questions

Ezéchiel 28 : 11-17 : « Fils de l'Homme, prononce une complainte sur le roi de Tyr. Tu lui diras : Ainsi parle le Seigneur, l'Eternel : Tu mettais le sceau à la perfection, tu étais plein de sagesse, parfait en beauté. Tu étais en Eden, le jardin de Dieu. Tu étais couvert de toutes espèces de pierres précieuses… Tu étais un chérubin protecteur, aux ailes déployées. Je t'avais placé et tu étais sur la sainte montagne de Dieu. Tu marchais au milieu des pierres étincelantes. Tu as été intègre dans tes voies jusqu'au jour où l'iniquité a été trouvée chez toi. Par la grandeur de ton commerce, tu as été rempli de violence et tu as péché… ton coeur s'est élevé par ta beauté. Tu as corrompu ta sagesse par ton éclat. »

Esaïe 14 : 12-14 « Te voilà tombé du ciel, astre brillant, fils de l'aurore ; tu es abattu à terre, toi le vainqueur des nations. Tu disais en ton coeur : je monterai au ciel, j'élèverai mon trône au-dessus des étoiles de Dieu. Je monterai sur la montagne de l'assemblée, à l'extrémité du septentrion. Je monterai sur le sommet des nues ; je serai semblable au Très-Haut ».

Ces deux passages des Ecritures nous parlent d'un être puissant, créé parfait, d'une grande beauté et d'une grande sagesse, mais qui abusa de la confiance dont il jouissait, et qui, par des efforts ambitieux pour devenir plus puissant, laissa grandir l'injustice en son

coeur. Ezéch.28 parle du roi de Tyr. Esaïe 14 du roi de Babylone.

Une étude approfondie des paroles ci-dessus nous démontre cependant qu'il ne peut être question de simples rois terrestres. Ceux-ci ne furent jamais une image de la perfection et ne se trouvèrent jamais en Eden, le jardin de Dieu. Tu étais « un chérubin protecteur », lisons-nous. Ainsi, il doit s'agir d'un prince des anges, chargé par Dieu d'une haute fonction. Tyr et Babylone sont, tout comme l'Egypte, des images du présent monde mauvais, dont Satan est le prince. C'est sous l'image de puissants rois de la terre que nous apparaît l'être spirituel invisible, le prince des anges, qui, par suite de sa chute, devint Satan et « le diable » et est aussi désigné dans l'Ecriture comme le « Dragon » et le « serpent » Apoc.12 : 9 et 20 :2. Satan signifie « adversaire », diable, « calomniateur »,; le dragon : celui qui engloutit, et le serpent le « séducteur ». Ce prince des anges fut le séducteur du premier couple humain et c'est lui qui continu encore aujourd'hui à séduire et à aveugler les hommes. Apoc. 20 : 3; 2 Cor. 4 : 4. Il avait été placé en ce temps là, dans le jardin d'Eden, comme chérubin protecteur. Par suite de la chute, les humains tombèrent complètement sous sa domination. Il est encore aujourd'hui le prince et le dieu de ce monde, qui tient sous sa forte influence la grande masse de l'humanité. Le Seigneur Jésus dit de lui qu'il fut « meurtrier dès le commencement, un menteur et le père du mensonge » (Jean 8 : 44) Dieu menaça l'homme de mort s'il transgressait ses commandements. Le diable (représenté ou symbolisé par le serpent) opposa à cette menace la déclaration : « vous ne mourrez nullement ». (Genèse 3 : 4) Ce fut son premier mensonge dont parle l'Ecriture, et aujourd'hui encore, le même mensonge est renouvelé par l'enseignement de l'immortalité de l'âme qui est un des principaux moyens utilisé par lui pour aveugler les yeux des hommes sur les importantes vérités des Saintes Ecritures.

Remarquons la différence très nette entre la véritable menace faite par Dieu à l'homme, et ce qu'en ont fait les diverses professions de foi païennes et chrétiennes. La condamnation à mort prononcée par Dieu devint, par l'invention de la doctrine de l'immortalité de l'âme, « les tourments éternel ».

Les alliés invisibles et serviteurs de Satan, sont des anges déchus, qui exercèrent leurs activités néfastes et leurs abus dans les jours de Noé, mais furent frappés pendant le déluge par le jugement universel de Dieu. Depuis lors, ils sont, comme le dit l'Ecriture, liés par les chaînes des ténèbres et soumis à certaines restrictions de liberté et de puissance. Aujourd'hui encore, ces puissances démoniaques se font valoir dans le spiritisme,

l'occultisme et d'autres phénomènes analogues. Leur influence malfaisante est encore très grande de nos jours. Les passages suivants des Ecritures parlent de ces anges et de leur destin (Gen6 ; 1-5 ; I Pierre 3 : 19-20 ; II Pierre 2 : 4 et Jude 6)

Pourquoi le Créateur tout-puissant a-t-il permis l'entrée du péché et du mal dans le monde ? Pourquoi a-t-il toléré que les puissances mauvaises précitées exercent leur influence durant des siècles ? Nous essayerons de donner une réponse à cette question à la fin de cette méditation. Toutefois, nous pouvons dès maintenant être assurés que ce furent de sages raisons qui déterminèrent notre Père Céleste à laisser libre cours au mal, pendant une période de temps limitée. La fin du « monde d'alors » fut la première grande intervention, le premier grand jugement de Dieu contre l'état de choses corrompu et l'humanité dégénérée de ce temps-là. Ce qui advint alors a, sous maints rapports , son parallèle de nos jours, où nous allons de nouveau au-devant d'un jugement divin : le jugement du présent monde mauvais. Le Seigneur l'indique clairement lorsqu'Il dit : « Mais ce qui arriva au temps de Noé, arrivera de même au jour du Fils de l'Homme. Car dans les jours qui précédèrent le déluge, les hommes mangeaient et buvaient, ils se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'à ce que le déluge vînt qui les emporta tous. Il en sera de même de la présence du Fils de l'Homme. » (Math.24 : 37-39). Tout au long des deux âges, nous pouvons relever plusieurs analogies. Dans les deux cas, l'accroissement de la population entraîna un accroissement de la dégénérescence, de l'injustice et de la violence. Le déroulement des deux âges démontra les effets pernicieux du péché et de l'éloignement de Dieu, ainsi que l'impuissance pour l'humanité de se libérer et se sauver ; ce qui démontre la nécessité de l'intervention d'une puissance supérieure : la puissance divine.

Le monde présent a un avantage sur le monde d'alors, car au cours de cet âge, les mesures que Dieu prend pour libérer l'humanité du péché et de la mort, deviennent manifestes. Nous trouvons dans la Genèse 3 : 15 la promesse encore obscure que : « La postérité de la femme écraserait la tête du serpent ». C'est seulement au cours de l'âge actuel que certains préparatifs et dispositions importants, en vue de l'accomplissement de cette promesse, sont devenus manifestes. Toutes ces choses font partie du merveilleux plan d'amour de Dieu. C'est ce que nous allons mettre en lumière dans l'étude qui suit.

Dans « le monde nouveau » vers lequel nous avançons à grands pas, s'accompliront les promesses. La libération et le salut deviendront réels ; le péché et ses conséquences disparaîtront complètement. Ce monde nouveau sera, contrairement aux deux premiers, un

monde de justice (II Pierre 3 : 13). Jésus-Christ, le Libérateur, sera présent comme Roi des Rois ; il introduira un juste et nouvel ordre de choses. Satan sera lié pour mille ans, puis relâché provisoirement pour une épreuve finale ; après quoi, il sera anéanti (Apoc 20 : 2-3, 7-10 ; Rom. 16 : 20)

Comme le monde d'alors prit fin au déluge, le monde d'à présent doit sombrer également. Les « Nouveaux Cieux »et la « Nouvelle Terre » dont parle Apoc. 21 : 1 (le règne de Dieu) et les nouvelles organisations terrestres, conçues selon la justice, subsisteront éternellement. « Son règne est un règne éternel qui ne passera point et son royaume ne sera jamais détruit ». (Daniel 7 : 14). C'est en vue de ce règne éternel de justice et de paix que le Seigneur nous a appris à prier : « Que ton règne vienne, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel ». (Mat.6 : 10)

LES JOURS DE LA CREATION

Avant de passer à l'étude des âges bibliques mentionnés, nous voudrions parler brièvement de quelques autres périodes qui se rapportent aux « âges » et aux temps bibliques. En premier lieu, nous pensons aux jours de la création.

Genèse 1 nous décrit comment fut préparée la terre initiale, déserte et vide, destinée à devenir un séjour confortable pour les humains. Il nous est parlé des 6 jours de la création. Il est évident qu'il ne peut s'agir ici de jours de 24 heures, chaque jour de la création embrassant une longue époque. Ainsi compris, le rapport biblique est en plein accord avec les constatations et les découvertes de la science.

Au 1er jour parut la lumière. Au 2e jour, les eaux situées au-dessus du firmament, furent séparées de celles du dessous. Au 3e jour, les eaux se séparèrent de la terre ferme, laissant ainsi le terrain libre pour la croissance de la végétation. Au 4e jour, le soleil, la lune et les étoiles apparurent. Au 5e jour, Dieu créa les animaux marins, les petits et les gros poissons, les crustacés ainsi que les oiseaux. Il est universellement connu que la science parle d'une époque très éloignée, dépourvue de vie organique, suivie d'une époque de végétation correspondant au 3e et 4e jour de la création, et d'une époque au cours de laquelle, outre la végétation, la vie se manifesta sous forme d'animaux marins, d'amphibies et d'oiseaux. Le 6e jour enfin amena la création d'animaux inférieurs et supérieurs ; et c'est certainement tout à la fin de cette époque que fut créé l'homme, couronnement de toute la

création terrestre. Le chapitre finit par ces paroles : « Et Dieu vit ce qu'il avait fait, et voici cela était très bon. Et il y eut un soir et il y eut un matin. Ce fut le 6e jour. Nous arrivons au 7e jour de la création et lisons (Gen. 2 : 2) : « Et Dieu acheva son oeuvre le 7e jour et il se reposa au 7e jour de toute son oeuvre ».

Si nous admettons que les six premiers jours furent de longues périodes de temps, nous sommes amenés à penser que le 7e jour doit être également une période, pendant laquelle Dieu se repose de son activité terrestre. Cette époque doit avoir commencé au temps d'Adam, et les observations que nous pouvons faire nous prouvent que nous nous trouvons encore dans le temps du repos de Dieu. Nous assistons bien à la propagation naturelle de toutes les créatures vivantes. Ca et là, par suite de croisements ou autres procédés, on arrive à produire différentes variétés de plantes ou de bêtes. Mais personne n'a jamais entendu parler de la création de nouvelles espèces. Nous avons plusieurs points d'appui pour affirmer que cette interruption dans la création d'organismes terrestres durera jusqu'à ce que la grande oeuvre du rétablissement soit accomplie. Le temps de repos de Dieu engloberait ainsi toute l'histoire de l'humanité, du jour d'Adam au temps où libérée de la nuit du péché toute la création jouira de « la liberté glorieuse des enfants de Dieu » (Rom.8 : 21)

Dans l'Ecriture, nous n'avons aucune indication précise sur la longueur des périodes de la création, mais nous avons par contre, des bases scripturales fermes pour affirmer que le 7e jour embrasse une période de 7000 ans. Environ 6000 ans se sont écoulés d'après les données bibliques, et la période de rétablissement annoncée durera 1000 ans. (Apoc. 20 : 6) Le monde d'alors, le monde d'à présent et les premiers mille ans du monde nouveau forment la période du 7e jour de la création.

LES JOURS DE MILLE ANS

Le terme « jour » n'est pas employé dans l'Ecriture pour désigner uniquement les grandes époques de la création, mais encore d'autres périodes.

Souvent, dans le langage symbolique de la Bible, un jour représente un an (Ezéch. 4 : 5). Nous avons aussi « le jour de la tentation » qui représente les quarante ans de la traversée du désert par le peuple d'Israël. Mais les jours qui se rapportent à de grandes époques millénaires ont une signification spéciale : « Ce qu'il ne faut pas ignorer, c'est que,

devant le Seigneur, mille ans sont comme un jour et un jour comme mille ans « . (II Pierre 3 : 8). Nous avons de fortes raisons de croire que le 7e jour de la création couvre un laps de temps de 7000 ans. Ces 7000 ans peuvent être subdivisés en sept jours de mille ans, et ceux-ci correspondent aux sept jours de la semaine. Les six mille ans écoulés jusqu'à présent, au cours desquels les hommes durent manger leur pain à la sueur de leur visage, correspondent aux six jours de la semaine, tandis que les mille ans du rétablissement imminent sont représentés par le septième jour de la semaine, le sabbat israélite. Ce dernier jour de mille ans joue dans l'Ecriture un rôle important, en tant que grand sabbat.

Dans son discours, à Athènes, l'Apôtre Paul expliquait que « Dieu avait fixé un jour, au cours duquel il jugerait le monde selon la justice, par l'homme qu'il avait désigné » (Actes 17 : 31). L'Ecriture parle souvent du jour du jugement. Les termes « jour du Seigneur », « jour de notre Seigneur Jésus-Christ », et autres expressions analogues reviennent à différentes reprises. L'expression « le dernier jour » est très courante. Il ne fait aucun doute que toutes ces paroles de l'Ecriture ne font pas allusion à un jour de 24 heures, mais bien plutôt au grand jour du jugement et règne de Jésus-Christ pendant le grand sabbat qui, comme l'indique clairement Apoc. 20 : 4-6 durera mille ans.

L'Ecriture Sainte emploie encore en d'autres occasions le mot jour, pour représenter une période de mille ans. Nous trouvons cette expression déjà tout au début de l'histoire de l'humanité. Dieu dit à Adam : « le jour où tu en mangeras (du fruit défendu) tu mourras » (Gen2 : 17)

Nous savons que la sentence fut prononcée immédiatement après la chute d'Adam. Il fut éloigné de l'arbre de vie (Gen. 3 : 22), et ainsi commença pour lui l'acheminement vers la mort. C'est à l'age de 930 ans seulement qu'Adam descendit dans la tombe (Gen. 3 : 5) il mourut ainsi au cours d'un jour de mille ans. L'homme le plus âgé, Métuschélah, atteignit l'âge de 669 ans. (Gen; 5 : 27)

Au premier jour de mille ans de l'histoire de l'humanité, qui englobe la chute d'Adam, sa mort lente et son retour à la poussière correspond le 7e jour de mille ans, qui sera le jour du jugement, auquel nous avons déjà fait allusion précédemment, ce beau jour où la race d'Adam sera délivrée de la puissance du péché et de la mort. Alors les hommes de bonne volonté seront rétablis à la perfection originelle.

LES AGES BIBLIQUES

Lors de l'étude sur les « trois âges » nous avons déjà expliqué que Dieu avait, pendant l'âge présent, c'est-à-dire au cours du second âge du monde, commencé à prendre les dispositions nécessaires à l'exécution de son sublime plan de délivrance. Les premiers mille ans du « monde nouveau » verront l'accomplissement de cette oeuvre. Dans le monde actuel, qui a débuté après le déluge et va rapidement à sa fin, nous pouvons distinguer trois périodes, nettement délimitées dans l'Ecriture, dont chacune a une signification particulière, par rapport à l'exécution du dessein divin.

Dieu agit de façon tout à fait différente au cours des divers âges ; et à un changement d'âge, sont souvent liées des modifications profondes, même en ce qui concerne les lois et ordonnances destinées aux hommes.

Ceci est bien démontré par les paroles prononcées par le Seigneur à plusieurs reprises : « Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens.. mais moi, je vous dis. » (Mathieu 5 : 21-48)

Nous pouvons distinguer, du déluge à nos jours, les trois dispensations suivantes :

– l'âge des Patriarches ou âge patriarcal

– l'âge judaïque

– l'âge chrétien ou évangélique.

Notons que durant notre âge, le péché, l'injustice et l'impiété ont régné sur la terre. Pendant tout ce temps, Dieu a laissé les nations, en général, suivre leurs propres voies. Malgré cela, nous pouvons discerner sa main toute-puissante, dans tous les événements importants du monde, et dans chacun des trois âges, notre Créateur sélectionna spécialement une certaine classe d'hommes.

L'AGE PATRIARCAL

Nous entendons par âge patriarcal, la période qui s'est écoulée du déluge à la sortie d'Egypte du peuple d'Israël. Durant cette période, Dieu traita seulement avec quelques

hommes en particulier notamment avec ceux que l'on désigne sous le nom de patriarches, les pères du peuple d'Israël : Abraham, Isaac Jacob et ses fils.

L'âge des patriarches fut consacré au choix de l'homme et des descendants qui devaient être les bénéficiaires des promesses divines. Les événements de cette époque comptent parmi les plus beaux du plan rédempteur.

Abraham y joua un rôle prépondérant ; Dieu commença à traiter avec lui, en l'invitant à quitter la maison de son père pour se rendre en un lieu qu'il lui montrerait. Abraham obéit et à cette occasion déjà, il obtint la promesse que Dieu ferait de lui une grande nation, et qu'en lui seraient bénies toutes les familles de la terre (Gen. 12 : 1-3).

Il partit, sous la conduite de Dieu, pour le pays de Canaan, qui, par la suite, lui fut promis, en possession éternelle, à lui et à ses descendants : « lève les yeux et regarde… car tout le pays que tu vois… je te le donnerai ». (Gen. 13 : 14-17)

Le pays promis à Abraham englobe non seulement la Palestine actuelle, mais toute la vaste étendue comprise entre l'Egypte et l'Euphrate (Gen. 15 : 18)

Ces promesses ne s'accomplirent en aucune façon du temps d'Abraham. Celui-ci fut et resta bien plutôt un étranger dans le pays et n'y acquit que le champ qui servit de sépulture à Sara et à lui-même. Plus tard, le peuple d'Israël demeura pendant longtemps dans le pays de Canaan. Mais il en fut chassé finalement à cause de son infidélité et dispersé parmi toutes les nations.

Mais celui qui a dispersé Israël, le rassemblera à nouveau

(Jérémie 31 : 10)

Nous assistons déjà aujourd'hui au commencement de ce rassemblement et nous pouvons être convaincus qu'au temps fixé par Dieu, tout le pays promis sera donné en possession éternelle à Abraham ressuscité et à sa descendance. Les promesses de Dieu doivent s'accomplir et s'accompliront(Rom. 4 : 21)

Ceci est valable également pour nous, une partie de cette promesse ayant une grande signification pour nous (la partie spirituelle), et pour toute l'humanité (la partie terrestre) :

« En toi seront bénies toutes les familles de la terre ». (Gen. 12 : 3)

Ces promesses furent confirmées un peu plus tard par Dieu. Elles furent même renforcées par un serment et complétées par l'annonce que la bénédiction viendrait par l'intermédiaire d'un descendant d'Abraham : « Je le jure par moi-même, dit Jéhovah, puisque tu as fait cela, et que tu n'as pas épargné ton fils, ton unique, je te bénirai abondamment et je multiplierai ta postérité… et toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité ». (Gen. 22 : 15 et Héb.6 : 17-18)

Nous reviendrons encore au cours de cette méditation, sur ces merveilleuses promesses et leur accomplissement.

LA DISPENSATION JUDAIQUE

Durant l'âge patriarcal, Dieu ne s'occupa que du peuple d'Israël. Il le délivra de la servitude en Egypte et en fit son peuple particulier, choisi parmi tous les peuples de la terre. Ainsi débuta l'âge judaïque, une période d'une durée d'environ 1600 ans, pendant laquelle notre Créateur ne traita qu'avec le peuple d'Israël. Ceci est très bien exprimé dans les textes suivants :

Deutéronome 4 :20 : « Mais vous, l'Eternel vous a pris et vous a fait sortir de la fournaise de fer de l'Egypte, afin que vous fussiez un peuple qui lui appartint en propre, comme vous l'êtes aujourd'hui ».

I Chroniques 17 : 21-22 : « Est-il sur la terre une nation qui soit comme ton peuple d'Israël, que Dieu est venu racheter pour en former son peuple, pour te faire un nom et pour accomplir des miracles et des prodiges, en chassant des nations devant ton peuple que tu as racheté d'Egypte ? Tu as établi ton peuple d'Israël pour qu'il fût ton peuple à toujours ; et toi, Eternel, tu es devenu son Dieu ».

Amos 3 : 1-2 : « Ecoutez cette parole que l'Eternel prononce contre vous, enfants d'Israël, contre toute la famille que j'ai fait remonter du pays d'Egypte Je vous ai choisis, vous seuls parmi toutes les familles c'est pourquoi je vous châtierai pour toutes vos iniquités ».

Nous trouvons la même pensée dans Deut. 7 : 6-8 et Rom. 9 4-5 ce beau passage du

Nouveau Testament confirme ce qui a été précédemment. Cette faveur particulière à ce peuple durait encore, au temps où notre Seigneur Jésus-Christ séjournait sur terre. Dans Matth.15 : 24 , le Seigneur dit : « je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël » et dans Matth. 10 : 5-6 , il donna cet ordre à ses disciples : « N'allez pas vers les païens et n'allez pas vers les Samaritains. Allez plutôt vers les brebis perdues de la maison d'Israël ».

Un signe particulier de l'âge judaïque fut l'alliance de la loi, ou, comme l'appelle souvent brièvement l'écriture : « la Loi ». Cette alliance fut conclue par Dieu avec le peuple d'Israël par l'intermédiaire de Moïse. Les premiers commandements et décrets sont en relation avec la sortie d'Egypte. Mais la « Loi » fut donnée peu de temps après au Mont-Sinaï. Elle comprenait les 10 commandements qui sont bien connus, mais également bien d'autres avis et décrets.

Les Juifs, soumis à l'Alliance de la loi, devaient célébrer plusieurs cérémonies et présenter maints sacrifices et offrandes célébrer aussi des fêtes solennelles.

En tout cela, il faut voir des images, ou, comme le dit la Bible, l'ombre des biens à venir, typifiant spécialement l'oeuvre de la Rédemption, qui, selon le dessein de Dieu, devait plus tard, être réalisée (Col.2 : 17 ; Héb. 8 : 5 et 10 : 1).

Par exemple, le Sabbat, 7° jour de la semaine, est une image frappante du 7° jour millénaire de l'histoire de l'humanité, le grand jour du Royaume et du rétablissement dont nous avons déjà parlé.

Les sacrifices d'animaux attirent l'attention sur le grand sacrifice de Christ, qui, au temps décrété par Dieu, devait expier les péchés du monde.

Les Juifs durent offrir, pendant environ 1600 ans, ces sacrifices typiques, jusqu'à ce que parût enfin la victime véritable, que Jean-Baptiste désigna par ces paroles : « Voici l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde. » (Jean 1 : 29)

L'apôtre Paul parle, en particulier dans épître aux Galates, de la signification profonde de la loi, et explique entre autres, que celle-ci a été un pédagogue (ou éducateur) pour nous amener à Christ (Gal. 3 :24). Elle servit, en premier lieu, à l'instruction des Juifs de ce temps-là ; mais la compréhension de la loi mosaïque et sa signification typique sont

également précieuses pour les chrétiens ; certainement, l'humanité pourra y puiser, dans les temps à venir, d'infinies richesses d'enseignement.

Mais ce n'est pas uniquement dans la loi que nous trouvons beaucoup d'enseignements.

L'histoire du peuple juif en est riche. Ainsi, nous lisons dans Romains 15 : 4 : « Car tout ce qui a été écrit, l'a été pour notre instruction »; et dans I Cor.10 : 11 « Tout ce qui leur est arrivé (aux Israélites) est arrivé pour nous servir d'exemple ».

Effectivement, nous trouvons de nombreux enseignements et images dans les méthodes employées par Dieu avec Israël et les expériences de ce peuple dans les bons et mauvais jours.

Avant tout, nous pouvons considérer comme une véritable mine d'enseignements, d'exhortation, de promesses et de consolations, les écrits des prophètes, auxquels nous pouvons adjoindre les psaumes et les proverbes, qui, tous datent de l'âge judaïque.

Ce fut donc surtout un temps d'instruction, pendant lequel la loi mosaïque et les prophètes jouèrent un rôle important. C'est pourquoi, Jésus lui-même désigne la dispensation judaïque comme l'âge de la loi et des prophètes : « Car la loi et les prophètes ont subsisté jusqu'à Jean ; depuis lors, le royaume de Dieu est annoncé et chacun use de violence pour y entrer. » (Luc 16 : 16)

Ces paroles mettent l'accent en même temps sur le début d'un nouvel âge, l'âge de la prédication de l'Evangile, que nous appelons l'âge chrétien ou l'âge de l'Evangile. Jean-Baptiste fut le dernier représentant des prophètes de l'Ancien Testament.

La dispensation, ou âge de l'Evangile, commença avec le ministère de Jésus et de ses apôtres, qui annoncèrent l'Evangile du Royaume. La faveur spéciale, accordée aux Juifs, subsistait encore à ce moment là, mais la bonne nouvelle du Royaume ne fut annoncée qu'à eux.

Cette période transitoire s'étendit sur 7 années, c'est-à-dire les trois ans et demi de l'activité publique de Jésus, et les trois ans et demi suivants, durant lesquels les disciples rendirent encore leur témoignage, exclusivement parmi les Juifs. Quand cette période de

sept ans fut écoulée, Pierre fut envoyé pour la première fois vers les païens, c'est-à-dire vers Corneille et les siens (Actes 10 : 11)

Cet événement important, en vue duquel Pierre dut être préparé par une vision particulière, marque la fin de la dispensation Judaïque.

UNE RANCON POUR TOUS

« Mais lorsque les temps furent accomplis, Dieu envoya son Fils ».(Gal.4:4) Jusqu'alors, Dieu ne s'était attaché qu'à préparer les grands événements historique du salut liés à la venue de Christ à la fin de l'âge judaïque.

Comme nous l'avons vu précédemment, les juifs durent offrir durant des siècles toutes sortes de sacrifices d'animaux qui cependant ne pouvaient expier les péchés du peuple, ni ceux du monde. Ces sacrifices n'avaient qu'une signification typique. Mais ce que n'étaient pas capables de faire les sacrifices d'animaux, « Dieu le fit » au temps marqué lorsqu'il condamna « le péché dans la chair, en envoyant, à cause du péché, son propre fils, dans une chair semblable à celle du péché » (Rom.8 : 3)

Jésus-Christ ne descendait pas de la race déchue d'Adam, mais il était le fils de Dieu (Luc 1 :26-35). Certes, son existence terrestre fut celle d'un être humain (Phil 2 : 7-8) (I Thim. 2 : 5) mais il fut un homme parfait, sans péché comme l'était Adam avant la chute (Héb.7:26 et IPierre 1 : 19)

Après avoir, pendant quelques années, annoncé la bonne nouvelle du royaume, enseigné ses disciples, guéri les malades, fait des miracles, il mourut sur la croix comme un malfaiteur. Sa mort, pourtant revêt une signification merveilleuse.

C'est là, à Golgotha, que fut consommée l'oeuvre la plus sainte et la plus glorieuse de tous les temps. Là, le véritable Agneau de Dieu donna sa vie humaine parfaite, en rançon pour Adam et ses descendants (Math. 20 : 28)

Le mot « rançon » est synonyme de prix de rachat, ou prix d'achat équivalent. Par exemple, on donne une rançon pour délivrer quelqu'un de la prison. Nous voulons faire allusion ici à l'ancienne coutume suivant laquelle un prisonnier pouvait être racheté, moyennant versement d'une certaine somme d'argent.

Aucun membre de la race humaine déchue n'aurait été en état de payer le prix de rachat correspondant à la délivrance de l'humanité (Ps 49 : 7-9). Un homme parfait (Adam) avait péché ; et par là-même, lui et tous ses descendants tombèrent dans l'esclavage du péché et la captivité, de la mort (Rom. 5 : 12).

Un homme parfait, sans péché, devait par conséquent, prendre sur lui la faute et le châtiment. C'est ce que fit notre Seigneur Jésus-Christ, qui « devint péché pour nous », qui se chargea de toute notre faiblesse et notre culpabilité et « mourut, lui juste, pour les injustes ».

II Cor. 5 : 21 ; Esaïe 53 : 4-5 et 12 et I Pierre 3 : 18). Ainsi il a racheté Adam et toute sa race de la captivité, du péché et de la mort. « Car comme par une seule offense, la condamnation (1) a atteint tous les hommes, de même par un seul acte de justice, la justification qui donne la vie s'étend à tous les hommes ; car comme par la désobéissance d'un seul homme, beaucoup ont été rendus pécheurs, de même, par l'obéissance d'un seul, beaucoup (2) seront rendus justes » Rom 5:18-20)

Grâce au prix de rachat donné par notre Rédempteur, nous pouvons être assurés que tous les hommes seront rétablis dans la position de « justes », l'état dans lequel se trouvait Adam avant la chute.

(1) Nous voudrions ici mettre l'accent sur le fait que le mot « condamnation » n'implique pas un tourment éternel, sous quelque forme que ce soit, mais la mort comme le fait ressortir le verset 12. Comparez Romains, 6 : 23, Deutéronome 2 : 17 et 3 : 19.

(2) Il est question ici, évidemment, de tous les descendants d'Adam, tout comme au verset 18.

Nombreux sont ceux qui ont, jusqu'à ce jour, déjà obtenu par la foi en la puissance du sang de Christ, la justification (pardon des péchés) (Rom. 5 : 1).

Au temps fixé par Dieu, le reste des hommes (ceux qui aujourd'hui sont incrédules ou ont une foi basée sur l'erreur) jouira des bienfaits de la rançon.

Pour ceux qui dorment dans la poussière de la terre, cela se traduira, en premier lieu, par la résurrection des morts. « Car puisque la mort est venue par un homme, c'est aussi

par un homme qu'est venue la résurrection des morts. Et comme tous meurent en Adam, de même aussi tous revivront en Christ ». (I Cor.15 : 21-22)

Nous trouvons, dans I Tim. 2 : 3-6 ces paroles significatives : « Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité. Car il y a un seul Dieu et un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ-homme, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous ».

Il ressort nettement de ce passage, comme de ceux cités plus haut -et nous voudrions mettre l'accent spécialement sur ceci- que la rançon a été payée pour tous, et non seulement pour quelques fidèles.

Plusieurs, en effet, émettent l'opinion que tous ces passages concernent seulement ceux qui, au cours du présent âge, croient en Jésus-Christ et lui obéissent.

Mais lorsque nous considérons que le Seigneur déclare, en parlant de l'appel de l'âge de l'Evangile : « Etroite est la porte et resserré le chemin qui mène à la vie, et il y en a peu qui les trouvent » (Mat.7 : 14), nous devons convenir qu'une interprétation si restreinte ne peut répondre à la signification véritable et totale de toutes les merveilleuses paroles de l'Ecriture. En outre, nous lisons expressément (I Tim. 4 : 10) que : « Dieu est le Sauveur de tous les hommes, principalement des croyants ».

Il est évident que les croyants de cet âge, relativement peu nombreux, jouissent d'une grâce toute spéciale ; mais au temps déterminé, le reste des hommes -le monde, selon l'Ecriture- bénéficiera du sacrifice de Jésus (Jean 9 : 33 et 51).

L'Apôtre Jean attire notre attention sur la vaste portée de la rançon lorsque, écrivant à des croyants de l'Age de l'Evangile, il déclare : « Il est la propitiation pour nos péchés et non seulement les nôtres, mais aussi ceux du monde entier ». (I Jean 2 : 2)

C'est pourquoi, l'an put s'écrier, lors de la naissance de Christ : « Voici, je vous annonce une bonne nouvelle qui sera pour tout le peuple ». (Luc 2 : 10)

Nous ne voudrions toutefois pas laisser croire que la rançon procure à tous les homme -sans égard à leur conduite et à leur position vis-à-vis de Dieu- la vie éternelle, en harmonie avec le Créateur.

Quoique la plupart des paroles de l'Ecriture, relatives à la rédemption soient inconditionnelles et aient une vaste portée, nous ne devons et ne voulons pas fermer les yeux sur le fait que, d'autre part, les nombreuses promesses de vie éternelle et de bénédictions durables concernant chaque individu, sont liées à des conditions bien définies (foi, obéissance, fidélité,etc…) Nous sommes convaincus que les descendants d'Adam bénéficieront de la rançon, en ce sens que tous seront sauvés de la puissance des ténèbres, du péché et de la mort adamique, et parviendront à la connaissance de la vérité (ITim 2 : 4 et Jean 1 : 9). Les vrais croyants pendant cet âge, la grande masse de l'humanité au cours de l'âge à venir seulement, après avoir été mis personnellement à l'épreuve, comme le fut Adam avant sa chute. Si un tel racheté retourne volontairement à l'esclavage du péché, il n'a alors plus à espérer qu'un nouveau sacrifice soit offert pour lui. L'Ecriture déclare très nettement : « Si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une attente terrible du jugement et l'ardeur d'un feu qui dévorera les rebelles. » (Hébreux 10 : 26-27) (1). « Ne vous abusez point: on ne se moque pas de Dieu, dit l'Apôtre » (Gal. 6 : 7).

(1) Nous trouvons d'autres passages de l'Ecriture confirmant ces dires : Hébreux 6:4, II Pierre 2 , Jude 5 : 13, I Jean 5 : 16, Romains 8 : 13, Phil. 3 : 18-19, Marc 3 : 29, Apoc 20 : 14 et 21 : 8.

Par le don de son Fils, Dieu a donné au monde la preuve de son immense miséricorde, qui dépasse notre compréhension (Jean 3 : 16) et a préparé le chemin de la vie pour tous les hommes. L'homme étant sauvé du pouvoir du péché et des ténèbres, le pouvoir de se montrer digne de cet amour, par son obéissance envers les commandements de Dieu, s'impose tout naturellement à lui.

Pour les péchés involontaires, le erreurs et les péchés imputables à la faiblesse de notre chair, nous obtiendrons toujours le pardon, pourvu que nous le sollicitions avec un coeur repentant. Car nous avons un souverain sacrificateur miséricordieux qui peut compatir à nos faiblesses et intercède pour nous (Héb. 4 : 14-15 ; I Jean 2 ; Mat. 6 :12)

L'AGE DE L'EVANGILE

Lorsque notre Seigneur et Maître eut achevé son grand sacrifice et, par conséquent, expié le péché du monde, il resta jusqu'au 3° jour dans la tombe de Joseph d'Arimathée.

Il était mort, comme il le déclara plus tard catégoriquement : « J'étais mort et voici, je suis vivant, aux siècles des siècles ». (Apoc.1:18).

Mais le glorieux matin de Pâques survint ; par sa puissance, le Père Céleste ressuscita Jésus-Christ ; les liens du sépulcre et de la mort furent brisés (Eph. 1 : 19-20 ; Col. 1 : 18 ; Apoc. 1 : 5)

Ce même jour, il apparut plusieurs fois à ses disciples et cela sous diverses formes ; par exemple, comme jardinier, voyageur, de telle sorte que les siens ne purent, la plupart du temps, le reconnaître de prime abord. Dans la chambre haute, il se présenta subitement au milieu de ses disciples, toutes portes étant fermées, et se rendit invisible tout aussi subitement.

Ceci nous démontre clairement que, Jésus ressuscité, n'était plus une créature humaine comme auparavant. Il avait donné sa vie humaine en rançon. Après sa résurrection, il devint un être spirituel glorieux, ainsi que nous le confirment les apôtres : « Christ… ayant été mis à mort quant à la chair, mais rendu vivant quant à l'esprit ». (IPierre 3 : 18)

« Si nous avons connu Christ selon la chair, maintenant, nous ne le connaissons plus de cette manière ». (II Cor.5 : 16)

Durant les 40 jours qui suivirent, il apparut encore à plusieurs reprises à ses disciples. En ce temps-là déjà, il pouvait déclarer : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre ». (Math.28 : 18).

« Parce qu'il s'est abaissé lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix, c'est pourquoi aussi, Dieu l'a souverainement élevé et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom ». (Phil. 2 : 8-11)

Environ 19 siècles se sont écoulés depuis que l'Apôtre a écrit ces paroles. Cependant, tous les genoux ne fléchissent pas encore au nom de Jésus, et toute langue ne confesse pas encore que Jésus-Christ est Seigneur.

Une autre oeuvre devait encore être accomplie auparavant. Lorsque le Seigneur apparut une dernière fois à ses disciples, avant son ascension, ceux-ci lui demandèrent :

« Seigneur, est-ce en ce temps-là que tu rétabliras le royaume d'Israël ? » Ce à quoi le Seigneur répondit : « Il ne vous appartient pas de connaître les temps ou les moments que le Père a fixés de sa propre autorité. Mais vous recevrez une puissance, le Saint-Esprit, survenant sur vous et vous serez mes témoins, à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre ».

Après avoir dit cela, il fut élevé pendant qu'ils le regardaient et une nuée le déroba à leurs yeux ». (Actes 1 : 6-9)

Immédiatement après, les disciples reçurent la promesse d'un retour du Seigneur. Dix jours plus tard, le Saint-Esprit promis descendit sur eux ; et aussitôt les disciples, remplis d'une force nouvelle, et obéissant à l'ordre du Maître, commencèrent à annoncer l'Evangile du Royaume. Ils continuaient ainsi l'oeuvre entreprise par Jésus après son baptême dans le Jourdain et son retour du désert.

Dès son premier discours, déjà l'apôtre Pierre fait nettement allusion à l'ascension de Jésus et à son futur retour, par les paroles suivantes tirées du psaume 11., v;1 : »Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis ton marchepied » (Actes 2 : 34-35), et, par ailleurs : « Jésus-Christ… que le ciel doit recevoir jusqu'aux temps du rétablissement de toutes choses que Dieu a promis par la bouche de ses saints prophètes ». (Actes 3 : 21)

Il ressort de ces paroles que le Seigneur devait après sa résurrection et son ascension, occuper provisoirement, à la droite du Père une position d'attente ; mais cette période d'attente avait des limites bien définies ; lorsqu'elle serait terminée, Jésus devait paraître, pour briser enfin la puissance de ses ennemis et commencer la grande oeuvre du rétablissement de tout ce qui avait été perdu en Adam. Elle marche de pair avec l'âge de l'Evangile.

Cependant, une oeuvre très importante a été accomplie au cours de cette période, constituant un maillon supplémentaire de la chaîne des dispositions prises par Dieu, en vue du salut de l'humanité. Par la prédication de l'Evangile et la puissance du Saint-Esprit, un peuple a été rassemblé pour Dieu, du milieu de toutes les nations et de tous les peuples de la terre (Apoc. 15 : 4 ; Jean 11 : 52). L'Ecriture désigne ce peuple comme « les prémices de ses créatures ». (Jacques 1 : 18), et par ailleurs « un peuple élu, un saint sacerdoce » (I

Pierre 2 : 9)

Nous trouvons, à plusieurs reprises, dans le texte grec, le mot « ecclesia », qui a été traduit la plupart du temps par « assemblée » ou « communauté ». Ce peuple est nommé également « la fiancée de Christ » ou « l'épouse de l'Agneau » (Apoc. 19 : 7-9 ; 21 : 9 et 22 : 17). Une autre image le représente comme le « corps de Christ » dont Jésus est la tête (I Cor. 12 : 27 et Col. 1 : 18). Ce corps de Christ se compose de tous les vrais disciples de Christ, de ceux qui, à travers toutes les difficultés et épreuves, restent fidèles à leur Seigneur jusqu'à la mort. Unis à Jésus-Christ, ils seront rois et sacrificateurs, exerçant dans l'âge à venir leur influence bénie sur la terre : « Tu as racheté pour Dieu, par ton sang des hommes de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation ; tu as fait d'eux des rois et des sacrificateurs pour notre Dieu et ils régneront sur la terre ». (Apoc. 5 : 9-10). « Et voici, l'agneau se tenait debout et avec lui cent quarante-quatre mille personnes qui avaient son nom et le nom de son père écrits sur leurs fronts. Et j'entendis du ciel une voix comme un bruit de grosses eaux, comme le bruit d'un grand tonnerre, etc… » (Apoc. 14 : 1-5).

L'élection et la préparation de ces 144000 personnes, les « prémices », fut le but principal de l'âge de l'Evangile, ce fut un merveilleux et haut appel, qui, par la grâce de Dieu, fut publié au cours de tout cet âge. Sans aucun doute, plusieurs millions d'hommes ont entendu l'appel et se sont efforcés de servir le Seigneur. Mais relativement peu nombreux sont ceux qui atteignent réellement ce but élevé. « Il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus ». (Mat. 20 : 16)

L'apôtre Paul compare le combat à soutenir dans ce but, à une course dans un stade ; beaucoup courent, mais un seul remporte le prix (I Cor. 9 : 24). Pour les autres qui, par manque de zèle ou de vigilance, ne remplissent pas entièrement les conditions mais sont cependant fidèles dans l'ensemble, L'Ecriture nous donne l'assurance qu'après avoir été épurés (ce qui est nécessaire), ils obtiendront néanmoins la vie éternelle, mais occuperont une position inférieure (de serviteurs) (ICor. 3 : 11-15 ; 5 : 5 ; Ezéch. 44 : 10-14 ; Apoc. 7 : 9-17).

Comme nous l'avons déjà vu, c'est aux Juifs que l'Evangile fut annoncé en premier lieu par le Seigneur et ses apôtres. C'est à eux que fut offerte d'abord la grâce spéciale du haut-appel. Cependant, ils furent relativement peu nombreux ceux qui prêtèrent l'oreille à ce

message. La grande majorité était endurcie (Rom. 9 : 27 et 11 : 5-7) ; ainsi, nous lisons dans Jean 1 : 11-12 : « Il (le Seigneur) vint chez les siens (son peuple : les Juifs, mais les siens ne l'ont pas reçu. Mais à tous ceux qui l'ont reçu, il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu ».

Avec la conversion de Corneille débuta l'époque où la nouvelle du Royaume fut annoncée de plus en plus aux non-Juifs (les nations ou Gentils) ; en conséquence, Dieu appela son peuple du milieu de ces derniers (Apoc. 15 : 14 ; IPierre 2 : 9-10).

Ce changement de faveur avait déjà été annoncé aux Juifs par le Seigneur (Mat. 21 : 43) : « Le royaume de Dieu vous sera enlevé et donné à une nation qui en rendra les fruits ». Alors qu'auparavant l'action de Dieu se limitait à Israël, désormais les barrières étaient tombées.

A partir de ce moment, les croyants parmi les Gentils eurent les mêmes occasions qu'avaient eues auparavant les Juifs ; ils furent invités à former l'Eglise, à devenir co-héritiers participants des mêmes promesses, membres du même corps, du même et unique temple spirituel dont Jésus-Christ lui-même est la pierre angulaire (Eph.2 : 11-22 et 3 : 6 ; I Pierre 2 : 4-10 ; Apoc. 21 : 14).

C'est à ce passage de la faveur divine des Juifs aux Gentils que se réfère la parabole de l'homme riche et de Lazare (Luc 16). Les païens cherchant la vérité (représentés par Lazare) qui, jusqu'ici, avaient dû se contenter des miettes tombant de la table richement pourvue des Juifs (représentés par l'homme riche) (comparez av. Mat. 15 : 27) eurent dès lors l'occasion d'atteindre la position de privilégiés et de devenir héritiers des promesses (Gal. 3 : 29).

Le peuple d'Israël, par contre, perdit sa situation privilégiée et fut, par la suite, dans la détresse, chassé de son pays et dispersé parmi les nations, où ses membres, autrefois si favorisés, durent subir souvent de très dures persécutions. En disant : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants », ce peuple a appelé sur lui un jugement qui s'est exercé au cours des siècles écoulés et a atteint un dramatique point culminant il y a quelques années à peine.

Mais le rejet et l'endurcissement d'Israël ne dureront pas toujours. L'Apôtre le précise clairement : « Une partie d'Israël est tombée dans l'endurcissement jusqu'à ce que la

totalité des païens soit entrée ». (Rom. 11 : 25). Ainsi Israël, qui n'avait pu fournir le nombre de vrais chrétiens déterminé par Dieu, est resté dans l'endurcissement tout au long de l'âge de l'Evangile ; et, pendant ce temps, le message du haut-appel fut adressé aux autres peuples et nations. Cependant, nous avons des raisons de croire, aujourd'hui, que le choix (ou la sélection) de la véritable Eglise, va se terminer bientôt ; le temps est proche où l'endurcissement d'Israël disparaîtra et où, comme le dit l'apôtre, « tout Israël sera sauvé ». (Rom. 11 : 26). Durant l'âge évangélique, Dieu n'a donc pas traité avec quelques individus isolés comme au cours de l'âge patriarcal, pas plus qu'avec une nation déterminée, comme durant l'âge judaïque. Il a choisi des hommes, de toutes les nations et de tous les peuples de la terre, pour en faire des membres de l'Eglise de Christ.Pendant cet âge, l'Evangile du royaume a été annoncé, et il le sera jusqu'à la fin (de l'âge) (Mat. 24 : 14). Ceci justifie pleinement la désignation de « l'âge de l'Evangile ». Un signe particulier de cet âge fut le « haut appel », qui dans les Ecritures, est désigné comme « l'appel céleste ». (Héb. 3 . 1). Nous voudrions, ici, attirer l'attention tout spécialement sur le fait que, durant l'âge patriarcal et l'âge judaïque, aucune promesse d'ordre céleste ne fut donnée aux croyants.A Abraham, père des croyants (Rom. 4 : 16), fut donnée la promesse qu'il posséderait éternellement le pays qu'il habitait alors comme étranger. De même, le peuple d'Israël obtint des promesses exclusivement terrestres. Oui, même de David – que l'Ecriture désigne comme « un homme selon le coeur de Dieu » (I Sam. 13 : 14) – l'apôtre dit formellement qu'il n'est pas monté au ciel » (Actes 2 : 34). Bien plus, nous avons la déclaration claire et nette du Seigneur : « Personne n'est monté au ciel ». Toutefois, durant l'âge évangélique, il a été promis aux disciples du Seigneur que là où il serait, ils seraient aussi, semblables à lui. « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père et je m'en vais vous préparer une place, je reviendrai et vous prendrai avec moi, afin que là où je suis, vous y soyez aussi ». (Jean 14 : 2-3). « Nous savons que nous serons rendus semblables à lui parce que nous le verrons tel qu'il est ». (IJean 3 : 2).

En parfait accord avec ces paroles, l'apôtre écrit : « Mais notre cité à nous est dans les cieux, d'où nous attendons aussi comme Sauveur le Seigneur Jésus-Christ, qui transformera le corps de notre humiliation, en le rendant semblable au corps de sa gloire, par le pouvoir qu'il a de s'assujettir toutes choses. » (Phil. 3 : 20-21)

Une opinion très répandue veut que les apôtres et les autres chrétiens soient, immédiatement après leur mort, reçus dans le ciel. Les paroles citées précédemment, démontrent que l'espérance des disciples de Jésus ne doit être réalisée que lors du retour

du Maître. Ceci concerne aussi bien ceux qui se sont endormis au cours de l'âge que ceux séjournent encore sur la terre lors de son retour. Cela est très nettement exprimé dans I Thess. 4 : 16 : « Car le Seigneur lui-même, à un signal donné, à la voix d'un archange et au son de la trompette de Dieu, descendra du ciel et les morts en Christ ressusciteront premièrement. Ensuite, nous les vivants qui serons restés, nous serons tous ensemble enlevés avec eux sur des nuées, à la rencontre du Seigneur dans les airs, et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur ». (Comparez avec I Cor 15 : 22-23 ; 51 et 54).

En ce qui concerne l'appel céleste, les paroles du Seigneur, dans Mat. 11 : 11, sont d'une grande importance : « Parmi ceux qui sont nés de femmes, il n'en est point paru de plus grand que Jean-Baptiste ; cependant, le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui ». Nous avons ici une nette délimitation entre les deux dispensations. Jean-Baptiste fur le dernier représentant des fidèles de l'Ancien Testament, dont il est dit dans Hébreux 11 : 39-40 : « Tous ceux-là, à la foi desquels il a été rendu témoignage, n'ont pas obtenu ce qui leur était promis, Dieu ayant en vue quelque chose de meilleur pour nous (les chrétiens) afin qu'ils ne parvinssent pas sans nous à la perfection ».

Ils ne recevront, par conséquent, leur rémunération, qu'après la glorification de vrais chrétiens.

Ils ressort de ce qui vient d'être dit, que ce ne fut ni la volonté, ni le dessein de Dieu que toute l'humanité soit attirée à lui et convertie durant l'âge de l'Evangile. Si telle avait été son intention, le monde serait, sans aucun doute, véritablement converti à l'heure actuelle, car l'Ecriture affirme avec raison : « Ma parole… ne retourne point à moi sans effet, sans avoir exécuté ma volonté et accompli mes desseins ». (Esaïe 55 : 11). Mais le monde n'est pas converti ; bien plus, nous vivons à une époque où l'impiété, l'incrédulité, l'erreur, la violence et la méchanceté semblent triompher plus que jamais ; les Ecritures précisent que « dans les derniers temps », il en serait ainsi (II Tim. 3 : 1-5 ; Luc 18 : 8) Non, il n'est pas encore venu le temps où Dieu traitera avec toute l'humanité.

Durant tout l'âge de l'Evangile, la grande majorité des humains est restée sous l'influence du « Prince de ce monde », aveugle à l'égard de la vérité de la parole divine (II Cor 4 : 4) et jusqu'à présent, le fait d'être libéré de la puissance des ténèbres et arrivé à la connaissance de la vérité doit être considéré comme une grâce toute spéciale, un don de Dieu, offert en premier lieu à ceux qui ont faim et soif de justice, et cherchent la vérité avec

sincérité (I Pierre 2 : 9 ; Mat. 5 : 6 et 7 : 7-8).

Le Seigneur dit à ses disciples en Math.13 : 11-16 : « Il vous a été donné de connaître les mystères du royaume des cieux, et à eux, cela ne leur a pas été donné…et heureux sont vos yeux parce qu'ils voient, et vos oreilles parce qu'elles entendent ». La même pensée est exprimée dans Jean 12 : 39-40 , Jean 6 : 44 et 65, Mat. 11 : 25 et de nombreux autres passages. Relativement peu d'humains ont pu, par la grâce du Seigneur, trouver et gravir le chemin droit, mais étroit et raide : « Etroite est la porte et resserré le chemin qui mènent à la vie, et il y en a peu qui les trouvent ». (Mat. 7 : 14). Il faut pour y arriver, être totalement consacré au Seigneur et prêt à tout abandonner pour lui : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi, et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi. Celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas n'est pas digne de moi ». (Mat. 10 : 37-38).

Nous pouvons donc comprendre aisément, que, seul un petit troupeau prit ce chemin et que c'est uniquement à lui que sont adressées les grandes promesses : « Ne crains point, petit troupeau, car il a plu à votre Père de vous donner le royaume ». (Luc 12 : 32).

Quel est donc le chemin que doivent suivre les disciples de Jésus pendant l'âge de l'Evangile et quels sont leurs devoirs.?

Après avoir été justifiés par la foi au sang de Christ et acceptés par Dieu comme ses enfants, ils sont invités à offrir leur vie comme « un sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu ». Ils ne doivent plus se conformer au monde, mais « être transformés par le renouvellement de leur intelligence, afin de discerner la volonté du Seigneur et chercher à la réaliser de leur mieux. Leur devoir consiste encore à se tenir éloignés des souillures du monde et de toute injustice, et à vivre en pratiquant les commandements d'amour envers Dieu et leur prochain. » (Jac. 1 : 27 ; II Tim. 2 : 19 ; Math. 22 : 37-40). Ils ont aussi le devoir de rendre témoignage à la vérité de la parole de Dieu, à proclamer le futur royaume de justice (Jean 18 : 37 ; II Cor. 5 : 20 ; Actes 1 : 8 ; Mat.. 5 : 14-16 et Phil. 2 : 15).

Les chrétiens ne sont plus sous la loi de la lettre qui avait été donnée aux Juifs (Rom. 6 : 14 et Gal. 5 : 18). Leur loi est la « loi de la liberté », la loi de l'esprit, la loi de l'amour qui est accomplie dans la parole : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». (Jac. 1 : 25 et 2 : 12 ; Gal. 5 : 14 ; Rom. 13 : 8-10) ; il leur est même ordonné d'aimer leurs ennemis. Le

Seigneur oppose nettement la grande loi donnée aux chrétiens à la loi donnée aux Juifs lorsqu'il dit, par exemple : « Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi, mais moi je vous dis : Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous maltraitent et vous persécutent ». (Mat. 5 : 43-44).

Les conditions dans lesquelles les chrétiens ont a accomplir leur course ne sont pas faciles ; sous l'influence de Satan, le monde adopte envers eux, la plupart du temps une attitude hostile. IL leur attire souvent de dures persécutions. Ceci a d'ailleurs été prédit par le Seigneur « S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi. » (Jean 15 : 20).

Par contre, les privilèges et promesses accordés aux fidèles disciples du Seigneur sont immenses. Ils leur est assigné un but en vue duquel il leur est avantageux d'endurer les plus grandes peines et difficultés. C'est pourquoi l'Apôtre Paul écrit : « Oubliant ce qui est en arrière et me portant vers ce qui est en avant, je cours vers le but… » (Phil. 3 : 14)

Mais Dieu a t'il de préférence choisi pour recevoir cette grâce toute spéciale et devenir ses témoins, des gens considérés, bien éduqués, cultivés, ou ayant bénéficié d'études particulières ? non. Lors de la naissance de Jésus, déjà, c'est à des bergers dans les champs, que fut annoncée la bonne nouvelle (Luc 2 : 8). Le Seigneur, lui même choisit en général ses disciples parmi des gens du peuple très simples. Ceux qui selon les vues humaines, auraient pu être appelés les premiers à devenir ses auxiliaires et ses représentants, les sacrificateurs, docteurs de la loi et pharisiens de ce temps là étaient, en majorité, ses pires ennemis, et ce fut sur eux que retomba la plus grande responsabilité de la crucifixion de Jésus. Ainsi de même, à travers tout l'âge, Dieu ne choisit ni beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles (I Cor. 1 : 26-29 ; Luc 10 : 21)

Les vrais chrétiens, les vrais témoins de Dieu sortirent, pour la plupart de milieu très humbles. Leur culture a été la culture du coeur, suscitée par le St Esprit, et leur école, celle de la parole de Dieu. Comme du temps du Seigneur et des apôtres, le clergé officiel figure souvent parmi leurs adversaires les plus intolérants et les plus implacables. Les chrétiens fidèles ont toujours recherché, non pas la considération des hommes, mais l'approbation du Seigneur, en se rappelant la parole de Jésus : « Ce qui est élevé parmi les hommes est une abomination devant Dieu ». (Luc 16 : 15).

L'âge chrétien (ou évangélique) a aujourd'hui 19 siècles. Durant les premiers siècles déjà, les vérités annoncées par le Seigneur et les apôtres furent mêlées à des enseignements humains et par là-même, obscurcis. Comme l'avait prévu le Seigneur (Mat. 13 : 25), l'ennemi avait semé l'ivraie dans le champ du royaume de Dieu. L'église de Christ, plantée telle une vigne excellente, du meilleur plant, dégénéra rapidement (Jér. 2 : 21). Elle se figea dans le formalisme et les manifestations extérieures, s'allia au monde et aux puissances terrestres ; et devenue elle-même une grande puissance universelle, elle se révéla finalement comme un ennemi acharné de ceux qui, au milieu de cette déchéance, cherchaient à être fidèles à leur Seigneur et prenaient parti résolument pour la vérité, la justice, la foi liée à une doctrine pure. (Apoc. 17 et 18). Plus tard, plusieurs mouvements de réformation eurent lieu. Mais, chaque fois après un bon début, le temps amena des relâchements et des dégénérescences.

Malgré tout, le Seigneur a toujours eu de fidèles témoins, qui, à cause de leur foi et de leur témoignage, endurèrent beaucoup de haine, de mépris, de railleries, de persécutions. Ils se comptent par milliers les croyants qui, au cours de l'âge, ont été mis à mort, très souvent de manière cruelle. Ce fut une longue période de combats et de souffrances pour la véritable Eglise, le petit troupeau des fidèles disciples du Seigneur.

Mais nous vivons aujourd'hui à la fin de l'âge qui coïncide avec la fin du deuxième monde. C'est le temps du retour de Christ. La période d'attente touche à sa fin. Déjà, le Seigneur a accompli une certaine oeuvre préparatoire et il est sur le point de prendre en mains son pouvoir et de briser la résistance de ses adversaires (Ps. 110 : 2-6). Sans aucun doute, nous allons rapidement au-devant du grand jugement de ce présent monde mauvais, que les Ecritures appellent le combat du grand jour de Dieu Tout-Puissant, la bataille d'Armaguédon (Apoc. 16:13-16 et 19 : 11-21).

Selon notre interprétation, les événements que le Seigneur, dans sa grande prophétie des temps de la fin appelle le commencement des douleurs (Math. 24 : 7-8), ont eu leur accomplissement avec la guerre de 1914-1918. Depuis, les douleurs ont succédé aux douleurs, la seconde guerre mondiale de 1939-1945 amena de nouveaux et terribles bouleversements et détresses, dont les conséquences pèsent encore aujourd'hui sur l'humanité.

Tous ces événements et « douleurs » marquent la fin du monde actuel et le passage

dans un nouveau monde meilleur, où régnera la justice. Ce nouvel âge, riche de bénédictions, va débuter.

Cet avertissement s'adresse à tous ceux qui ont des oreilles pour entendre : « Cherchez l'Eternel, vous tous les humbles du pays qui pratiquez ses ordonnances. Recherchez la justice et l'humilité. Peut-être serez-vous épargnés au jour de la colère de l'Eternel. » (Sophonie 2 : 3)

A tous ceux qui écoutent cet appel, l'Ecriture laisse espérer que grâce à l'intervention opportune de Dieu et du nouveau Roi de la terre, à leur protection, ils pourront survivre à cette période de détresse imminente, et devenir par la suite, participants des bénédictions du Royaume (Esaïe 24 : 6 ; Soph 3 : 9 et 12).

L'AGE DU ROYAUME OU AGE MESSIANIQUE

« Car un enfant nous est né, un fils nous est donné. La domination reposera sur son épaule, et on l'appellera : Admirable, conseiller, Dieu fort, Père éternel, et Prince de la Paix. Donner à l'empire de l'accroissement, et une paix sans fin au trône de David et à son royaume, l'affermir et le soutenir par le droit et par la justice, voilà ce que fera le zèle de l'Eternel des armées ». (Esaïe 9 : 5-6). Lorsque « les royaumes » de ce présent monde mauvais auront été brisés et anéantis, un nouveau et magnifique royaume prendra leur place sur terre, et ce royaume ne sera plus voué à la destruction. (Daniel 2 : 44). L'invisible détenteur du pouvoir, Satan, qui jusqu'ici a gouverné la terre sera lié. (Apoc.20 : 2-3). Le souverain roi suprême sera alors Jésus Christ, notre Seigneur et maître, de retour, lui qui, il y a environ 1900 ans naquit petit enfant ; lui qui donna, à l'âge d'homme son sang pour la délivrance de l'humanité et, peu après, fut ressuscité des morts, glorieux être spirituel.

Certainement, personne ne pouvait, mieux que lui être jugé digne d'occuper dans le royaume de Dieu, l'honneur et la place les plus élevés. Ceux qui durant l'âge de l'Evangile, l'auront servi fidèlement et auront suivi ses traces, lui seront associés. Ils seront rois et sacrificateurs comme leur maître. Ceci est exprimé très justement dans les versets 5 et 6 d'Apoc., chapitre 1er : « Jésus-Christ le témoin fidèle le premier né d'entre les morts, et le prince des rois de la terre. A celui qui nous aime, qui nous a lavés de nos péchés par son sang, qui a fait de nous des rois et sacrificateurs pour Dieu, son père, à lui soient la gloire et la puissance, aux siècles et siècles. » Ce gouvernement céleste invisible aux yeux de

l'homme aura cependant des représentants visibles sur terre. Nous pouvons conclure de certains passages de l'Ecriture que ce seront les fidèles de l'Ancien Testament, dont nous lisons qu'ils auront part à une meilleure résurrection. (Hébreux 11 : 35). Ils doivent être établis princes sur toute la terre (Psaumes 45 : 16)

Ce nouveau gouvernement exercera une domination juste et parfaite : « Alors le roi régnera selon la justice et les princes gouverneront avec droiture » (Esaïe 32 : 1-2); Alors que jusqu'à présent, le terrible fléau de la guerre a divisé l'humanité et lui a apporté des souffrances et des malheurs immenses, le nouveau gouvernement sera un gouvernement de paix, car nous lisons : « Il sera le juge des nations, l'arbitre d'un grand nombre de peuples, de leurs glaives, ils forgeront des hoyaux, et de leurs lances des serpes. Une nation n'élèvera plus l'épée contre une autre nation et l'on n'apprendra plus la guerre. » (Esaïe 2 : 4-5). Alors, les paroles de l'ange auront enfin leur accomplissement : « Gloire à Dieu dans les cieux et paix sur la terre ».

La question sociale aussi sera alors solutionnée d'une manière juste et totale. Aucune oppression ne sera plus tolérée car, il est dit du nouveau roi du monde : « Il fera droit au malheureux du peuple ; Il sauvera les enfants du pauvre et il écrasera l'oppresseur ». (Ps. 72 : 4) Chacun pourra jouir en paix du fruit de son travail : « Il bâtiront des maisons et les habiteront ; ils planteront des vignes et en mangeront le fruit. (EsaIe 65 : 21-22) et ils s'assiéront chacun sous sa vigne et sous son figuier » (Michée 4 : 4).

Mais l'âge à venir est aussi désigné dans l'Ecriture comme le « jour du jugement ». Cependant, pour les hommes aimant la justice, ce « jugement » ne doit pas être un sujet d'épouvante, mais bien plutôt d'allégresse et de joie. « Les peuples te louent, ô Dieu, tous les peuples te louent. Les nations se réjouissent et sont dans l'allégresse ; car tu juges les peuples avec droiture et tu conduis les nations sur la terre » (Ps 67 : 4-6).

L'Eternel règne à jamais. Il a dressé son trône pour le jugement. Il juge le monde avec justice. Il juge les peuples avec droiture. (Ps. 9 : 8) Dites, parmi les nations : l'Eternel règne. Aussi, le monde est ferme, il ne chancèle pas ; l'Eternel juge les peuples avec droiture. Que les cieux se réjouissent et que la terre soit dans l'allégresse. Que la mer retentisse avec tout ce qu'elle contient. Que la campagne s'égaie avec tout ce qu'elle renferme. Que tous les arbres des forêts poussent des cris de joie, devant l'Eternel, car il vient, car il vient pour juger la terre ; Il jugera le monde avec justice et le peuple selon sa fidélité. (Ps. 96 ; 10-13)

Le jugement équivaut ici à une épreuve juste. Il consiste en de justes peines et châtiments. Mais il est lié aussi à des occasions de retour à l'obéissance et à la vie. Finalement, il consistera en une juste décision, selon que les occasions offertes auront été acceptées ou refusées.

En tant que représentant du Père Céleste, Jésus-Christ sera le juge suprême : « Car le Père ne juge personne, mais il a remis tout jugement au Fils ». (Jean 5 : 22).

Les disciples fidèles qui comme leur Maître ont été préparés à cette haute fonction par beaucoup de souffrances et d'épreuves seront également ses associés dans cette oeuvre. C'est pourquoi l'Apôtre écrit » Ne savez-vous pas que les Saints (les chrétiens fidèles) jugeront le monde ». (I Cor. 6 : 2).

Des paroles de l'Apôtre Pierre : « Jésus-Christ… que le ciel doit recevoir jusqu'aux temps du rétablissement de toutes choses… » (Actes 3 :21) Nous concluons que le nouvel âge doit amener « les temps du rétablissement ».

Si l'Ecriture parle ici d'un « rétablissement », cela ne doit naturellement en aucune façon être interprété comme un rétablissement de toutes choses, toutes créatures, toutes circonstances et tous états ayant existé, mais seulement précise l'Apôtre « des choses dont Dieu a parlé de tout temps par la bouche de ses saints prophètes ».

Ces promesses des prophètes auxquelles se réfère ici l'apôtre concernent en premier lieu le peuple d'Israël.

Nombreuses sont effectivement les prophéties de l'Ancien Testament qui parlent de la reconstitution en terre promise d'un royaume d'Israël réunifié (identique à celui ayant existé du temps de David et Salomon), et du rassemblement des Juifs dispersés depuis plusieurs siècles sur la terre entière.(1)

(1) Des nombreux passages traitant de l'infidélité d'Israël, de son rejet, de sa dispersion parmi tous les peuples et de son rétablissement en tant que nation, nous ne citerons que les suivants : Jérémie 16 : 14-18 ; 23 : 5-8 ; Chapitre 31 en entier ; 33 : 6-16 ; Ezéchiel 36 : 16-38 et 37 : 21-28.

Mais les Anciens prophètes n'ont pas uniquement prophétisé au sujet d'Israël. Les

promesses qu'ils nous ont laissées concernent dans un sens plus large, toute l'humanité. Le royaume qui doit être édifié remplira finalement toute la terre. (Daniel 2 : 35 et 44), et « toutes les nations y afflueront » Esaïe 2 : 2-3). Comme dans l'âge de l'Evangile, le privilège des Juifs sera essentiellement temporaire et résidera dans le fait qu'ils recevront les premiers les bénédictions. Cela est très bien exprimé par les paroles suivantes : « Après cela, je reviendrai et je relèverai de sa chute la tente de David, j'en réparerai les ruines et je la redresserai afin que le reste des hommes cherche le Seigneur et toutes les nations sur lesquelles mon nom est invoqué. » (Actes 15 : 16-17).

Ce passage de l'Ecriture aura, sans aucun doute, son plein accomplissement lors du retour du Seigneur à la fin de l'âge de l'Evangile, lorsque sera terminé le choix du peuple particulier tiré du milieu des nations et portant le nom de Dieu (voir Actes 15 : 14). Alors, l'endurcissement d'Israël cessera et son royaume sera rétabli. Alors le chemin de la délivrance et de la vie sera ouvert pour le reste des nations. (Rom. 11 : 25-27 ; Rom. 11 : 12-15 ; Ps. 22 : 27 ; Ps 86 : 9).

Cependant, bien d'autres promesses se rapportent au Royaume et à l'âge futur. La pensée du rétablissement comprend un retour aux conditions parfaites dans lesquelles se trouvait placé l'homme avant sa chute. Déjà les anciens prophètes annoncèrent qu'un jour prendrait fin la malédiction que le péché a amenée sur le monde (Zach. 14 : 11) que la terre donnerait ses produits en totalité (Ps. 67 : 6) et qu'une pleine harmonie et une parfait paix règneraient à nouveau parmi toutes les créatures (Esaïe 2 : 4 ; 11 : 6-9) ; Osée 2 : 18-20). Ils prédirent encore que la mort serait engloutie à jamais, que les larmes seraient essuyées de chaque visage. (Esaïe 25 : 8) et qu'une joie éternelle serait le partage des rachetés de l'Eternel (Esaïe 35 : 10) Nous parlerons plus loin de certaines prophéties du Nouveau Testament qui confirment et complètent ce qui vient d'être dit.

Mais si le royaume doit amener les temps du rétablissement et le jour du jugement, il devra obligatoirement être le temps de la résurrection des morts car le Seigneur jugera les « vivants et les morts. II Thim. 4 : 1). C'est dans ce but qu'il y aura « une résurrection des justes comme des injustes ». (Actes 24 : 15).

Nous pouvons par conséquent, être assurés que le nouvel âge verra, à son début, l'accomplissement de l'importante promesse de Jésus « Ne vous étonnez pas, car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres (1) entendront la voix du Fils de l'homme et

ceux qui l'auront entendue vivront ». (Jean 5 : 25-29).

Non sans raison, le Seigneur dit ici : « Ne vous étonnez point ». Il savait bien qu'une résurrection des morts représente, pour la grande majorité des hommes, quelque chose d'incroyable, qu'on ne peut se représenter. Mais cette chose incompréhensible va devenir une réalité. Et pourquoi ne serait-il pas possible au Dieu tout puissant, qui, jadis, créa toutes les plantes, tous les animaux et l'homme parfait, leur donna à tous la vie et la merveilleuse faculté de reproduction, de rappeler les hommes de la poussière et de leur redonner la vie ? (Ps. 90 : 3 ; Ps. 104 : 29-30)

(1) A remarquer que les morts ne sont ni au ciel, ni en enfer, mais dans les sépulcres où (symboliquement parlant) ils dorment jusqu'à ce que le Seigneur les réveille de sa voix puissante. (I Thes. 4 : 13-17, et I Cor. 15 : 20 et 51)

Concernant la résurrection et l'ordre dans lequel elle se déroulera, nous lisons (I Cor. 15 : 20-23) : « Mais maintenant, Christ est ressuscité des morts. Il est les prémices de ceux qui sont morts. Car,comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché, la mort, de même que tous meurent en Adam, de même aussi tous revivront en Christ, mais chacun en son rang, Christ comme prémices, puis ceux qui appartiennent à Christ lors de sa présence ».

Christ a été ressuscité des morts le premier, il y a 1900 ans. Ses fidèles disciples seront les premiers à être ressucités, lors de son retour (I Thess. 4 : 16 ; Apoc. 20 : 6). Suivront ensuite tous les autres hommes également rachetés par son sang, et par conséquent, lui appartenant.

L'oeuvre de la résurrection sera pleinement accomplie lorsque Christ remettra le royaume à Dieu le Père (ICor 15 : 24). Mais alors que les fidèles de l'âge de l'Evangile ressusciteront avec des corps célestes et obtiendront la nature divine et l'immortalité (I Cor 15 : 40-49 et 53, II Pierre 1 : 4) la grande masse des humains ressusciteront comme créatures terrestres. Ce ne sera pas le ciel, mais une terre affranchie de la malédiction qui sera la demeure éternelle des hommes rétablis à la perfection originelle.

Certains se demandent peut-être si la terre sera capable de recevoir et de nourrir tous les hommes parvenus à la résurrection. Nous n'avons certes pas à nous faire de soucis là-dessus. Lorsque le monde de la justice sera édifié, la terre sera amenée, peu à peu, à une

perfection et à une productivité paradisiaques, productivité dont nous ne pouvons aujourd'hui nous faire une représentation exacte. Les déserts actuels et tous les territoires délaissés ou peu peuplés, qui dans leur ensemble, couvrent la plus grande partie de la surface terrestre, fleuriront avec une splendeur insoupçonnée. (Esaïe 35 : 1-2) La terre entière sera transformée en un unique grand jardin et il y aura surabondance des biens du pays, quand bien même le nombre des hommes sera de beaucoup supérieur à celui d'aujourd'hui. (Ps. 65 : 7-13 et 72 : 16)

Cependant, il faudra arriver à la fin de l'âge messianique pour connaitre la perfection selon sa dénomination (temps de rétablissement au jour du jugement), cet âge comprendra, en premier lieu, une période durant laquelle seront éliminés, lentement mais surement, tous les maux et dommages résultant de la domination millénaire de Satan ; la terre sera purifiée de tout ce qui pourrait être en obstacle au bonheur éternel et à la paix de l'humanité. C'est pourquoi, le nouveau roi et ses élus exerceront tout d'abord une domination sévère, jusqu'à ce que le règne de la justice soit complètement érigé. Ansi, nous lisons à plusieurs reprises dans les Ecritures, que le nouveau gouvernement « paîtra les nations avec une verge de fer ». (Ps. 2 : 9 ; Apoc. 2 : 27, 12 : 5 et 19 : 5)

Le prophète Esaïe ajoute : « (Jésus-Christ), le précieux rejeton du tronc d'Isaïe frappera la terre et sa parole comme d'une verge et du souffle de ses lèvres,il fera mourir le méchant. (Esaïe 11 : 4). La mort règnera donc encore pendant ce temps de jugement. Toutefois, seuls seront ses victimes ceux qui, volontairement, refuseront de se soumettre au nouveau gouvernement, alors qu'il est écrit de ceux qui seront obéissants : « quiconque vit et croit en moi, ne mourra jamais ».(Jean 11 : 26). En pleine harmonie avec ce que nous avons déjà fait ressortir au chapitre « Une rançon pour tous », la parole de l'Ecriture sera alors valable pour tous : « Si quelqu'un n'écoute pas ce prophète, il sera retranché du milieu du peuple ». (Actes 3 : 23) La vie éternelle est un don de la grâce de Dieu (Rom. 6 : 23), un don qui, sous certaines conditions, sera offert à tous les hommes, mais duquel, selon toute apparence, tous ne se montreront pas dignes. Une des plus claires illustrations du Royaume (jour de résurrection et de jugement) nous est donnée dans le chap; 20 de l'Apocalypse. Au moyen de diverses images, en partie parallèles, quelques évènements et traits essentiels de l'âge futur défilent sous nos yeux.

Les versets 4 et 6 parlent de la première résurrection (celle des chrétiens fidèles). La résurrection générale et le jugement sont décrits aux versets 11-15 du chapitre où nous

lisons : « Et je vis un grand trône blanc ; et celui qui était assis dessus. La terre et le ciel s'enfuirent devant sa face, et il ne fut plus trouvé de place pour eux ». (Compar. II Pierre 3 : 7 et notre exposé s'y rapportant).

Devant ce trône blanc (symbole de juste jugement) auront à comparaître tous les morts qui, comme l'indique le verset 13, parviendront à la résurrection. Nous lisons plus loin (vers.15) : « Quiconque ne fut pas trouvé inscrit dans le livre de vie, fut jeté dans l'étang de feu ».Cet étang de feu et de soufre ne représente pas un lieu de tourments éternels, mais comme l'Ecriture le précise ici, « la seconde mort » (Apoc. 20 :14-15 et 21 : 8). Celle-ci est -en opposition avec la première mort ou mort adamique, dont la rançon de Jésus nous a libérés- synonyme d'une totale et définitive extinction de vie.

Le même jugement est rendu dans la parabole des brebis et des boucs (Math. 25 : 31-46). Les brebis sont invitées à prendre possession du royaume qui leur a été préparé dès la fondation du monde, alors que les boucs qui ne peuvent résister à l'épreuve vont au châtiment éternel (et non aux tourments éternels, comme traduit souvent incorrectement).

« L'étang de feu et de soufre » est synonyme de la « géhenne » (souvent traduit par enfer), où « le feu ne s'éteint point et où le ver ne meurt pas » (Math. 5 29-30 ; Marc 9 : 43-46). Ces deux termes sont les symboles d'une totale et éternelle destruction (compar. Esaïe 66 : 24).

Le diable aussi sera jeté dans l'étang de feu et de soufre, et, finalement, la mort et le « hadès » (la tombe) (Apoc. 20 : 10-14) (2)

De tous ces témoignages de l'Ecriture, nous croyons pouvoir tirer la conclusion que, seuls seront exempts de la résurrection ceux qui, au cours de l'âge de l'Evangile, auront eu part à la justification, à l'esprit de Dieu, à une connaissance suffisante de la vérité et s'en seront détournés, pour revenir volontairement au péché. (Héb. 6 : 4 à 6). Ceux-ci ont déjà gouté le don céleste (Rom. 6 : 4 à 11). Ils ont déjà été en jugement devant le grand trône blanc, comme ils ont aussi, sous bien des rapports, gouté d'avance les merveilles de l'âge à venir. (Héb. 6 : 5)

(2) C'est précisémment dans ce passage que nous avons une preuve puissante que « l'étang de feu et de soufre » n'est qu'une image, un symbole de l'éternelle et définitive fin de l'existence ; car la » mort et le hadès » peuvent certes cesser d'exister et disparaître, mais

non pas être soumis à des tortures ou quelque chose d'analogue.

Tous les autres hommes parviendront à la résurrection et auront à comparaître devant le trône du jugement. Cette règle est, sans aucun doute, valable aussi pour la génération actuelle, même pour ceux qui, dans le futut combat final, prendront position contre le Roi des Roi et, de ce fait, périront. Car ainsi qu'il ressort clairement des versets 19 à 21 du chapitre 19 de l'Apoc., dans ce combat à la fin de l'âge de l'Evangile, la « bête » et le « faux prophète » (Symboles de puissances et systèmes antéchrist) seront jetés dans l'étang de feu et de soufre (symbole d'une éternelle destruction).

Il ressort encore du vers.4 du chapitre 20 de l'Apocalypse que les fidèles disciples du Seigneur paticiperont à la grande oeuvre de leur Maître, en tant que rois et juges. Ce règne, et le jugement s'y rapportant, dureront 1000 ans (Vers. 2, 3 et 6). L'âge du royaume est donc appelé, à juste titre, le règne de 1000 ans, ou le « Millénium ». Il sera le commencement -ou la première phase- du règne éternel de la justice, « le monde nouveau » dont nous avons déjà parlé.

Certains commentateurs de la Bible prétendent qu'on ne doit attendre la résurrection générale qu'à la fin des 1000 ans. Ils se basent sur les paroles de l'Apoc., chap. 20, v.5 : « Le reste des morts ne revint pas à la vie jusqu'à ce que les 1000 ans furent accomplis ». Ce passage de l'Ecriture est cependant contesté par plusieurs autorités dans le domaine des textes originaux. Il ne se trouve pas dans les manuscrits grecs les plus anciens et les plus dignes de confiance. Rien qu'en observant le contexte, le lecteur attentif et réfléchi verra distinctement qu'il ne peut s'agir ici que d'une phrase ajoutée ultérieurement ; car il apparaît clairement que la fin du vers.5 devait être la suite immédiate du vers.4 : « Et ils (les chrétiens fidèles » vivront et règneront avec Christ 1000 ans… C'est là la première résurrection ». Le verset désigné comme apocryphe serait en contradiction avec Apoc. 11 : 15-18, où il est dit clairement qu'avec l'établissement du règne de Christ, le temps sera venu de juger les morts (vers. 18) et non pas mille ans plus tard seulement. Les paroles de l'apôtre Paul à Timothée (II Tim. 4 : 1) sont aussi très nettes.

Nous lisons également, dans Jean 6 : 39-40 et 44, et 11 : 24, que la résurrection aura lieu au dernier jour (ou jour du jugement). Ces versets nous servent également d'appui pour affirmer que l'âge millénaire est bien le temps du jugement. Nous renvoyons ici à nouveau le lecteur à nos courts exposés sur les jours millénaires, où nous indiquons que le dernier

jour ne peut être autre chose que le septième jour millénaire de l'histoire de l'humanité, le grand jour du jugement et du règne de Christ.

Le prophète Ezéchiel nous offre une très belle confirmation de ces dires, ainsi qu'une image précieuse de la situation des Juifs et des autres peuples au jour du jugement : « Je ramènerai leurs captifs, les captifs de Sodome et de ses filles, les captifs de Samarie et de ses filles, et tes captifs au milieu des leurs, afin que tu subisses ton opprobre et que tu rougisses de tout ce que tu as fait, en étant pour elles un sujet de consolation. Tes soeurs, Sodome et ses filles, reviendront à leur premier état ; et toi et tes filles vous reviendrez à votre premier état …Mais je me souviendrai de mon alliance avec toi, au temps de ta jeunesse, et j'établirai avec toi une alliance éternelle. Tu te souviendras de ta conduite et tu en auras honte quand tu recevras tes soeurs, les grandes et les petites ; je te les donnerai pour « filles » , délivrées de la captivité, de la mort et rétablies dans leur premier état. Mais, comme le rétablissement d'Israël (représenté par Jérusalem et ses filles), aura lieu, sans contestation possible, durant le temps du royaume (Rom. 11 : 25-27) Apoc. 15 : 16-17) la résurrection des habitants de Sodome et Samarie doit avoir lieu aussi à la même époque.

Cependant, le prophète ne parle pas seulement ici de Sodome et de Samarie, mais encore des autres nations-soeurs d'Israël (vers.61).

Les paroles du Seigneur ont également une signification particulière lorsque, se référant sans aucun doute à la prophétie d'Ezéchiel précédemment citée , il parle de Tyr et Sidon, des hommes de Ninive et de la reine du midi qui, d'après ses paroles doivent être tous sur terre avec Israël, au jour du jugement (Mat.10 : 15 ; 11 : 22-24 et 12 : 41-42). Israël qui a été particulièrement privilégié, mais sans cesse infidèle à son alliance et, finalement, à mis son Messie en croix, se souviendra avec honte de son passé, et subira des châtiments et des humiliation (Luc 12 : 47-48), mais, malgré tout, les Israélites dirigeront le royaume dans sa phase terrestre et seront en bénédiction pour le reste des peuples : « de même que vous avez été en malédiction parmi les nations, maison de Juda et maison d'Israël, de même, je vous sauverai et vous serez en bénédiction » (Zac 8 : 13).

Tout cela est confirmé d'impressionnantes façons dans Rom. 11 : 12-15, où l'apôtre Paul écrit, au sujet du rejet, puis du rétablissement d'Israël et ses conséquences pour les autres peuples : « Or, si leur chute a été la richesse du monde et leur amoindrissement la richesse des païens, combien plus en sera t'il ainsi quand ils se convertiront tous … car, si

leur rejet a été la réconciliation du monde, que sera leur réintégration, sinon une résurrection d'entre les morts ? »

Par le rejet des Juifs, les nations ont eu l'occasion de participer aux précieux dons de la grâce, à la place des Juifs, infidèles. Combien grande sera la bénédiction pour les non-juifs, lorsque tous seront parvenus à la foi.

Comme nous l'avons déjà dit, Satan sera lié au cours de l'âge du royaume, « afin qu'il ne séduise plus les nations ». (Apoc. 20 : 2-3).Il ne pourra donc plus exercer son influence pernicieuse aveuglante et impie sur l'humanité. Alors, par la grâce de Dieu, « s'ouvriront les yeux des aveugles et les oreilles des sourds ». (il s'agit ici, en premier lieu, des aveugles et sourds spirituels) (Esaïe 35 : 5). Alors, le Tout Puissant « anéantira le voile qui (jusqu'à présent) couvre tous les peuples et la couverture qui couvre toutes les nations » (Esaïe 25 : 6-8). En ce jour, les muets entendront les paroles du Livre (l'Ecriture Sainte qui jusqu'alors, leur était inconnue) et, « délivrés de l'obscurité et des ténèbres, les yeux des aveugles verront » (Esaïe 29 : 18).

Alors, le chemin de la vie ne sera plus étroit, pierreux et difficile à trouver, comme durant l'âge de l'Evangile, mais ce sera une « route » frayée, facile à reconnaître (ce qui implique la possibilité de progrès), qui sera à la disposition des humains. « Ceux qui y marcheront, même les insensés, ne s'égareront point ». (Esaïe 35 : 8-9). « On dira : Frayez, frayez, préparez le chemin. Enlevez tout obstacle du chemin de mon peuple ». (Esaïe 57 : 14). « Je changerai toutes mes montagnes en chemin et mes routes seront frayées ». (Esaïe 49 : 11).

Alors seulement la grande masse de l'humanité arrivera à la pleine connaissance de la vérité accessible grâce à la rançon payée par le Seigneur (I Tim. 2 : 3-6). Alors seulement ces hommes quis, sous l'influence de Satan étaient restés jusque-là dans les ténèbres, seront définitivement mis à l'épreuve pour la vie ou la mort éternelles. Cependant, les agissements de ces hommes au cours de la vie présente pèseront également dans la balance, en particulier leur comportement vis-à-vis des lois générales de la nature et des commandements de justice et d'amour envers le prochain. Ces paroles fondamentales seront d'actualité : « Si le méchant revient de tous les péchés qu'il a commis, s'il observe toutes mes lois et pratique la droiture et la justice, il vivra, il ne mourra pas ». (Ezéchiel 18 : 21).

Nous aimerions rappeler ici que Dieu a traité dans tous les âges précédents avec certaines classes d'hommes seulement, en premier lieu avec les patriarches, puis avec le peuple Juif, et, durant l'âge de l'Evangile, avec les vrais chrétiens, sélectionnés du milieu de tous les peuples.

L'âge messianique sera le temps où finalement tout le reste de l'humanité participera aux bénédictions divines, mais seulement après avoir été mise à l'épreuve, « en jugement ».

RELATIONS ENTRE LES DIFFERENTS AGES ET LES PROMESSES FAITES A ABRAHAM

Dieu avait déjà promis à Abraham : « En ta semence seront bénies toutes les familles de terre ». (Genèse 22 : 15-18). Cependant, nous ne voyons pas encore aujourd'hui que cette promesse ait eu un plein accomplissement. Mais bien des pas importants ont été faits, et chacun des âges dont nous avons parlé constitue un maillon précieux dans la chaîne des desseins de Dieu pour l'exécution de son plan.

L'âge patriarcal amena la merveilleuse promesse -appuyée par un serment- que toutes les générations de la terre seraient bénies par un descendant d'Abraham.

L'âge judaïque fut, comme nous l'avons déjà vu, un temps d'enseignement et de préparation.

Avec l'âge du christianisme, nous pénétrons dans le temps de « l'accomplissement » de la promesse. Mais, avant tout, il fallait que parût la véritable « semence de la promesse », qui doit apporter la bénédiction.

Abraham eut bien des descendants, qui jouèrent presque tous un rôle important. Cependant, aucun d'eux n'était en état d'apporter la bénédiction promise, car ils étaient tous imparfaits et avaient eux-mêmes besoin d'une rédemption.

C'est en Jésus-Christ seulement qu'apparut la véritable semence de la promesse (Gal. 3 : 16) et par lui, beaucoup, parmi les Juifs et les nations, obtinrent les premiers au cours de l'âge de l'Evangile, la bénédiction qui avait été promise à Abraham. (Actes 3 : 26 ; Gal. 3 : 8-9 et 14)

Par une totale consécration à la volonté du Maître, ceux-ci purent devenir (selon

l'expression biblique) membres de son corps, membre de la « semence de la promesse » (Gal. 3 : 29), car notre Seigneur ne devait pas accomplir seul l'oeuvre future de bénédictions de toutes les familles de la terre. Il a plu au Père Céleste de donner l'occasion à un certain nombre d'humains, qui auront suivi fidèlement les traces de Jésus, de devenir ses « cohéritiers », ses plus intimes « collaborateurs », en paroles, en actes, et dans la manière de servir (Rom. 8 : 17 ; I Jean 3 : 2 ; Apoc. 3 : 21)

La sélection et la préparation de ces membres du corps de Christ furent le but principal de l'âge de l'Evangile. A la fin de l'âge, toute la semence de la promesse (Christ, tête et corps) paraitra parfaite et prête à prendre en mains la grande oeuvre de bénédictions après laquelle, consciemment ou inconsciemment, soupire toute la création : « Aussi, la création attend-elle avec un ardent désir la révélation des Fils de Dieu, avec l'espérance qu'elle aussi sera affranchie de la servitude de la corruption, pour avoir part à la liberté de la gloire des enfants de Dieu. Or, nous savons que jusqu'à ce jour, la création toute entière soupire et souffre les douleurs de l'enfantement ». (Rom. 8 : 19-22)

Enfin, l'âge du royaume -ou âge messianique- verra l'accomplissement de la promesse, c'est-à-dire la bénédiction de toutes les familles de la terre, de toutes les nations et générations. Pour chaque membre de la descendance d'Abraham, la bénédiction résidera dans le fait que, grâce à la rançon, tous seront affranchis de la puissance de la mort et des ténèbres, et qu'il sera donné à chacun une pleine occasion et les capacités nécessaires pour obtenir la vie éternelle dans le bonheur et la perfection. Alors (pendant l'âge messianique), l'Esprit et l'Epouse diront : « Viens…, et que celui qui veut prenne de l'eau de la vie gratuitement » (Apoc. 22 : 17).

EPREUVE FINALE

A la fin du millénium de rétablissement et de jugement, durant lequel les hommes auront eu pleinement l'occasion de trouver le chemin de la vie et d'y marcher aura lieu une épreuve finale.

C'est dans ce but que Satan doit être relâché pour un peu de temps (Apoc. 30 : 3). Nous trouvons la description de cette épreuve finale dans Apoc. 20 : 7-9 : « Et lorsque les mille ans seront accomplis Satan sera relâché de sa prison. Et il sortira pour séduire les nations qui sont aux quatre coins de la terre, Gog et Magog, afin de les rassembler pour la

guerre ; leur nombre est comme le sable de la mer. Et ils montèrent sur la surface de la terre et ils investirent le camp des saints et la ville bien-aimée. Mais un feu descendit du ciel et les dévora (Apoc. 20 : 7-10).

La terre est représentée ici symboliquement comme une étendue carrée, au milieu de laquelle se trouvent « le camp des saints et la ville bien-aimée » (symbole du nouveau gouvernement de justice). Il semble donc que durant l'âge du millénium, des hommes qui seront en harmonie avec les principes et ordonnances du nouveau gouvernement divin lui seront entièrement soumis, par leurs actes comme par leurs pensées. Ils se tiendront -symboliquement parlant- à côté de « la ville bien-aimée ». D'autres, au cours de cet âge obéiront apparemment mais ne seront pas entièrement en harmonie avec les lois en vigueur, notamment la grande loi de l'amour du prochain ; et, par là-même, ils se trouveront intérieurement en opposition avec le nouveau gouvernement. Ceux-là se tiendront « aux quatre coins de la terre », c'est-à-dire aux points les plus éloignés de la ville bien-aimée. Ils constitueront une proie facile aux nouvelles séductions de Satan. Alors, l'état de leur coeur sera révélé. Ils s'insurgeront contre la domination juste de Christ, mais, avant qu'ils ne puissent causer quelque dommage, ils seront anéantis par un jugement divin, visible à tous. Ce jugement constitue apparemment l'acte final du jugement devant le grand trône blanc décrit par l'image suivante. (Apoc. 20 : 11-15).

La terre compte aujourd'hui environ deux milliards d'habitants. IL est évident qu'avec la résurrection de tous ceux qui sont dans la tombe depuis des siècles et même des millénaires, ce chiffre sera multiplié.

L'expression « comme le sable de la mer », utilisée ici par l'Ecriture, peut se rapporter à la totalité des hommes qui seront en vie à cette époque là, mais elle peut également concerner ceux qui seront séduits, et dont le nombre paraît assez élevé, quoiqu'il faille admettre qu'une fraction relativement petite du nombre des humains sera la proie des nouvelles intrigues de Satan.

Le prophète Ezéchiel nous parle déjà de Gog et Magog (chap.38 et 39). Ces prophéties semblent pourtant, en premier lieu, se rapporter au combat final de l'âge de l'Evangile. Gog ou gomer et Magog étaient fils de Japhet et petits-fils de Noé. Ce sont vraisemblablement les ancètres de quelques peuples d'Europe qui, dans l'âge actuel et dans le futur « combat du grand jour du Dieu tout puissant » (Apoc. 16 : 14) auront à jouer un rôle important.

Ici encore, comme pour de nombreuses autres prophéties, nous sommes placés devant un double accomplissement : nous pouvons remarquer un certain parallèle entre les évènements qui caractériseront la fin de l'âge de l'Evangile et le jugement final qui doit avoir lieu à la fin du millénium.

ACHEVEMENT PAR LA RECONCILIATION

Au cours de l'épreuve finale précédemment décrite, le mal se manifestera encore une fois. Encore une fois, la mort fera une ample moisson. Mais alors aussi Satan, le grand séducteur, sera détruit définitivement (Apoc. 20 : 10) ; Ezéch. 28 : 18-19). Ainsi, tout mal sera ôté pour toujours. Même la mort ne sera plus ; car pour les hommes qui auront subi l'épreuve, ne subsistera plus aucun danger de retomber sous la domination du péché. Ils n'auront, par conséquent, plus à mourir mais pourront jouir de la vie éternelle, du bonheur, de la perfection et de l'harmonie avec leur Dieu et Père.

Les premiers chapitres de l'Ecriture Sainte nous relatent comment l'homme, du fait de sa chute dans le péché a été « retranché de l'arbre de vie » et atteint par la malédiction fatale. Mais tout ce qui a été perdu en Adam sera retrouvé en Jésus-Christ ; et nous lisons, dans le dernier chapitre de la Bible, qu'un jour les nations auront accès à « l'arbre de vie » et qu'il n'y aura plus de malédiction (Apoc. 22 : 2-3). Alors les hommes pourront atteindre à la plénitude de la vie, et « la terre sera remplie de la connaissance de l'Eternel comme le fond de la mer par les eaux qui le couvrent » (Esaïe 11 : 9). Alors, la verge de fer ne sera plus nécessaire, et le Grand Roi, Prêtre et Prophète, remettra au Père le Royaume parfait qui, dans toutes ses parties reflétera sa gloire.

L'apôtre Paul explique cela très clairement dans I Cor. 15 : 24-28, lorsqu'il dit, faisant suite aux promesses de résurrection : « Ensuite viendra la fin, lorqu'il remettra le Royaume à celui qui est Dieu et Père, apres avoir détruit toute domination, toute autorité et toute puissance. Car il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait mis tous les ennemis sous ses pieds. Le dernier ennemi qui sera détruit, c'est la mort. Dieu, en effet a tout mis sous ses pieds. Mais lorsqu'il dit que tout lui a été soumis, il est évidant que celui qui lui a soumis toutes choses est excepté. Et lorsque toutes choses lui auront été soumises, alors le Fils lui-même sera soumis à celui qui lui a soumis toutes choses, *afin que Dieu soit tout en tous.*

Les paroles ci dessus citées (I Cor.15 et Apoc 21) démontrent clairement que tous les

ennemis seront alors complètement supprimés (d'autres traduisent « anéantis »), que tout, dans l'univers sera en harmonie avec Dieu, et qu'il n'existera plus aucun deuil, ni aucune souffrance. Cela détruit la théorie des tourments éternels enseignée dans certains milieux chrétiens, et même tout éloignement de Dieu. Les paroles de l'Apocalypse (20:10 et 14:11) qui parlent effectivement de tourments et de peines doivent être interprétées symboliquement. Les peines et tourments désignent ici la condamnation éternelle qui frappera Satan, ses systèmes et ses partisans. Leur manière d'agir et leur destinée serviront éternellement de leçon et d'éternelle horreur à toute la création.

(Comparez Daniel 12:2 et Esaie66:24*)*

Alors sera atteint le grand but du dessein divin: harmonie totale dans les cieux et sur la terre (Eph.1:9-10). Alors toute la création sera « libérée de la servitude de la corruption, pour jouir de la liberté de la gloire des enfants de Dieu » (Rom 8:21). Alors aussi tout homme fléchira le genou dans une sincère adoration et vénération, devant le grand Dieu et Créateut (Phil 2:10; Esaie 45:23), et à travers les âges futurs tout ce qui respire louera de tout son coeur et de toute son âme le Père Célest et le servira (Ps. 150 : 6).

« Et j'entendis du trône une forte voix qui disant : Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes , Il habitera avec eux et ils seront son peuple, et Dieu lui-même sera avec eux. Il essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus, il n'y aura plus ni deuil, ni cris, ni douleur, car les premières choses auront disparu. Et celui qui était assis sur le trône dit : voici, je fais toutes choses nouvelles. Et il dit, écris, car ces paroles sont certaines et véritables ».(Apoc. 21 : 3-5).

LA PERMISSION DU MAL

Nous avons encore à répondre à la question : « Pourquoi Dieu a-t-il permis la longue nuit de la domination du mal, de l'injustice, du péché et de la souffrance ? »

Mais cette question n'a-t-elle pas déjà ébtenu une réponse partielle dans cet exposé ? Il est vrai que Dieu aurait pu éviter à l'homme toute tentation et toute transgression de son commandement. Il aurait pu ainsi, dès le début, anéantir aussi bien le séducteur que les premiers humains séduits, et éviter ainsi toutes les conséquences de la chute qui suivirent : cela ne fait aucun doute.

Mais une humanité n'ayant jamais fait l'expérience du péché et de ses suites, jamais vécu dans l'éloignement de Dieu, ses justes commandements et ordonnances, et le futur état de perfection, comme ce sera le cas après l'expérience du mal ? Si un enfant, vivant avec de bons parents, dans les meilleures circonstances, quitte la maison paternelle et doit, au cours de son absence, faire maintes dures expériences, manquer même du nécessaire, ne se réjouira-t-il pas, à son retour, de tous les biens qu'il retrouve et de l'amour de ses parents ; et ne le appréciera-t-il pas mieux que s'il n'avait jamais quitté son foyer ? C'est exactement cette image que l'Ecriture emploie dans la parabole du Fils prodique (Luc 15 : 11-32).

Cette parabole contient des paroles consolatrices concernant l'attitude de notre Père céleste envers le pécheur pris individuellement, comme envers toute la race humaine pécheresse.Pour une période limitée, la désobéissance envers les commandements de Dieu a amené sur Adam et toute sa descendance beaucoup de détresses, de malheurs et de souffrances. Mais par là-même, l'humanité apprit à connaître du fait de sa propre expérience, le mal avec toutes ses conséquences.

C'est pourquoi l'arbre portant le fruit défendu est appelé très justement par l'Ecriture « l'arbre de la connaissance du bien et du mal » . Cependant, les conséquences pénibles et mauvaises du péché seront supprimées (Apoc. 21 : 4) par l'amour et la sagesse de Dieu qui, dans le but d'exécuter son dessein, « n'a pas épargné son propre Fils, mais l'a livré pour nous tous » (Rom. 8 : 32). Ce qui demeurera toutefois, ce sera l'expérience du passé, la « connaissance du bien et du mal » ; et celle-ci servira éternellement de leçon à l'humanité. Une telle humanité, ayant fait l'expérience du péché et de ses conséquences, et qui de son plein gré, librement et en pleine connaissance de cause, choisira et aimera le bien, sera alors sur un plan infiniment plus élevé qu'une humanité qui n'aurait jamais connu que le bien et la justice, et aurait été contrainte de les pratiquer.

Mais Dieu a poursuivi encore un autre but, non négligeable en permettant au mal de dominer : celui de faire apprécier à ses créatures, aussi bien célestes que terrestres, la gloire, la justice, la sagesse, l'amour et la toute puissance de leur créateur. Toutes ces qualités n'auraient jamais pu se faire jour d'une manière aussi remarquable qu'au travers des agissements de Dieu durant les millénaires du règne du mal. Il su, lui l'Eternel, élevé au dessus de tout ce qui est élevé, utiliser pour sa gloire, en partenaire réfléchi même la perversité et la fureur de ses ennemis (Ps. 76 : 10)

Ainsi, le plus grand crime de l'histoire de l'humanité, le crucifiement de Jésus-Christ, est devenu, par la toute puissance de Dieu, la plus grande source de bénédiction de l'humanité. De semblables exemples pourraient encore être cités ; les évènements encore à venir et le futur royaume apporteront leur contribution, pour que « la terre soit pleine de la connaissance de la gloire et de l'Eternel » (Hab.2 : 14).

Il est à remarquer aussi que Dieu avait l'intention, dès la fondation du monde, de choisir, du sein de la race humaine, une classe appelée à la position la plus élevée, la « véritable Eglise » (Eph. 1 : 4). Ses membres, devaient, au milieu d'un monde pécheur et ennemis de Dieu, lui prouver leur fidélité à travers toutes les épreuves et difficultés, et être amenés à la perfection par les souffrances. Il va de soi que cette préparation de l'Eglise n'aurait pu se faire sans la permission du mal.

Quelques exemples tirés de l'Ecriture Sainte illustreront ces affirmations.

Joseph, le fils préféré du patriarche Jacob, fut vendu par ses frères et amené en Egypte. Ce fut une infâmie ; mais ses conséquences furent maîtrisées de telle façon par le Tout Puissant que Joseph devint, quelques années plus tard le sauveur de l'Egypte et des pays environnants; il sauva même ses propres frères. « Vous aviez médité de me faire du mal, Dieu l'a changé en bien, pour accomplir ce qui arrive aujourd'hui pour sauver la vie à un peuple nombreux. (Genèse 50 : 20) Joseph est ici une image, un type du Sauveur, qui, lui aussi, fut livré par ses frères selon la chair, les Juifs de l'époque, et qui, par sa mort et sa résurrection, devint le rédempteur et le sauveur d'Israël et du monde entier.

En outre, par l'intermédiaire de Moïse, Dieu dit au Pharaon régnant au temps de l'exode d'Israël : « Je t'ai laissé subsisté, afin que tu voies ma puissance et que l'on publie mon nom par toute la terre » (Exode 9 : 16). Pharaon est, comme nous l'avons déjà mentionné, une image ou un type de Satan, « le prince de ce monde » et ces quelques paroles donnent un aperçu d'une des raisons pour lesquelles Dieu a laissé si longtemps subsister son adversaire. Déjà dans le passé, -et non seulement à l'occasion de la merveilleuse délivrance d'Israël de la main de Pharaon, mais aussi en bien d'autres occasions, Dieu a prouvé sa puissance et sa sagesse face aux intrigues de Satan ; d'autres manifestations de sa toute puissance suivront dans un proche avenir.

L'histoire de Job nous offre un exemple de la permission du mal, dans le but

d’éprouver la fidélité dans l’épreuve.

Job subit ce test avec succès : « Dans toutes ces choses, Job ne pécha point et n’attribua rien d’injuste à Dieu (Job 1 : 22). Sa persévérance dans la droiture fut un peu plus tard richement récompensée (Job 42 / 12-17). Cet exemple a été une grande consolation pour beaucoup de chrétiens qui, malgré leur bonne volonté de servir Dieu de toutes leurs forces, ont été éprouvés par de sérieuses difficultés corporelles et spirituelles.

Parlant aux chrétiens,l’apôtre Paul déclare : « J’estime que les souffrances du temps présent ne sauraient être comparées à la gloire à venir, qui sera révélée pour nous ». (Rom. 8 : 18). Dans un sens plus large, ceci est valable pour tous les descendants d’Adam qui peuvent retirer de leurs expériences les leçons qui s’imposent. La période relativement courte de souffrance terrestre endurée par chaque individu pourra, du fait des desseins d’amour de Dieu, devenir dans l’éternité une source de bénédiction. Nous pouvons être assurés que l’humanité sera un jour débordante de reconnaissance envers son créateur, qui a agi avec tant de sagesse à son égard.

CAHORS, IMP. A.COUESLAND. – 91.370 – DEPOT LEGAL : III-1957